

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE SODIAAL



*Des Hommes pour mieux
nourrir les Hommes*

I. MODÈLE D'AFFAIRES : UNE STRUCTURE À TROIS ÉTAGES

I.	MODÈLE D'AFFAIRES	p.3
A.	CHAÎNE DE VALEUR	p.7
B.	PERSPECTIVES ET STRATÉGIE	p.9
II.	ANALYSE DES RISQUES ET CHOIX DES ENGAGEMENTS	p.10
III.	NOS ENGAGEMENTS	p.12
	1/ Être l'acteur majeur du dynamisme de l'ensemble des terroirs laitiers	p.12
	2/ Faire nôtre le combat pour la planète	p.24
	3/ Développer notre communauté d'éleveurs et de collaborateurs	p.36
	4/ Nous investir pour l'alimentation de demain	p.48
IV.	CONFORMITÉ	p.62
A.	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	p.62
B.	PROTECTION DES DONNÉES	p.64
V.	PÉRIMÈTRE DES ENJEUX COUVERTS PAR NOTRE DPEF	p.65
VI.	LISTE DES INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES LES PLUS IMPORTANTES	p.65
A.	INFORMATIONS QUANTITATIVES	p.65
B.	INFORMATIONS QUALITATIVES	p.66
VII.	NOTE MÉTHODOLOGIQUE : PÉRIMÈTRE COUVERT PAR NOS INDICATEURS	p.67
VIII.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA PRÉSENTE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	p.68

1 - Sodiaal Union : la coopérative en tête de l'organisation

Sodiaal Union est la coopérative qui regroupe les 20 000 adhérents et qui gère leurs intérêts. Elle garantit la représentativité de tous les adhérents via une gouvernance démocratique basée sur le principe « Un Homme Une voix » (cf. zoom sur la gouvernance démocratique). Elle assure également la collecte du lait et les services aux producteurs. Pour piloter au mieux ses différentes activités de transformation, la coopérative a bâti au fil de son histoire une organisation en filiales, dont elle assure le contrôle et le pilotage stratégique via une structure intermédiaire, Sodiaal International, qui détient à 100 % ou en partenariat nos activités de transformation.

2 - Sodiaal International assure le pilotage stratégique et le déploiement des services partagés pour les filiales du groupe.

Sodiaal International rassemble les directions centralisées et supports du groupe :

> Pilotage stratégique et contrôle.

> Services partagés pour le compte des Filiales : optimisation des coûts, et partage de compétences.

(Exemples : Achats, Systèmes d'Informations)

> Coordination au sein des principales fonctions, dans un but de cohérence et de coopération entre central et filiales : Innovation, Technique, Communication...,

Sodiaal International porte les participations dans les sociétés de transformation, sous contrôle ou en partenariat, organisées autour de 5 métiers.

3 - Les filiales de transformation

Les différentes sociétés de transformation du Groupe proposent et mettent en oeuvre leur stratégie, en cohérence avec la stratégie globale de la coopérative, définie par le Conseil d'administration et le Comité exécutif de Sodiaal. Elles sont autonomes dans leur fonctionnement et responsables de leurs résultats. Elles disposent de leurs propres fonctions opérationnelles (commerce, marketing, industrie, qualité, supply chain aval, contrôle de gestion, développement, ressources humaines)

Nos activités sont rassemblées en 5 métiers :

Fromages, Lait/Crème/Beurre, Ingrédients, Nutrition Spécialisée, Ultra-frais et Surgelés.



* Détenu en partenariat à 50% avec Savencia Fromage & Dairy - ** Détenu en partenariat à 50% avec Laita
*** Yoplait SAS détenue à 49% par Sodiaal et 51% par General Mills. Yoplait Marques Internationales détenue à 50% par Sodiaal et 50% par General Mills

FROMAGES

Chiffres-clés :

- > 5000 salariés
- > 41 sites
- > 360 000 tonnes de fromages vendus en Europe, y compris AOP
- > 1,7 Mrd d'euros de chiffre d'affaires

Sodiaal emploie plus de la moitié de ses ressources en matière première pour fabriquer du fromage. L'activité a pris un essor important en 2011 avec l'intégration au sein du groupe coopératif du groupe Entremont puis, en 2014, avec celle de 3A.

Daily cheese : Entremont et CF&R* sont deux entreprises complémentaires sur les marchés des fromages à pâtes pressées cuites, pâtes molles et fondus.

Fromages de terroirs : Les fromages sous label ou signes de qualité, issus des régions de Franche Comté, Savoie, Auvergne, Pyrénées, et du grand Est se trouvent réunis sur un même plateau.

Notre savoir-faire a été récompensé en 2019 encore avec 24 médailles au Concours Général Agricole pour nos fromages.

LAIT, CRÈME, BEURRE

Chiffres-clés

- > 1500 salariés
- > 7 sites de transformation
- > 1,24 Mrd de litres de lait et de crème vendus en Europe
- > 66 000 tonnes de beurre
- > 1,3 Mrd d'euros de chiffre d'affaires

Sodiaal est à l'origine Candia, née en 1971. Le marché du lait de consommation est principalement orienté vers le lait demi-écrémé. L'écémage génère deux autres activités : la production de crème et de beurre de haute technicité, destinée aux professionnels.

Plus de 60 références de produits sont proposées au consommateur : lait aromatisé, lait vitaminé, lait dé lactosé, lait infantile, lait bio...

Candia propose également des produits dédiés aux professionnels des métiers de bouche, une offre qui répond aux attentes et contraintes des industriels de l'agroalimentaire.

INGRÉDIENTS

Chiffres-clés :

- > 1100 salariés
- > 14 sites industriels dont un en république Tchèque
- > 420 000 tonnes d'ingrédients laitiers, poudre de lactosérum et poudre de lait
- > 550 M d'euros de chiffre d'affaires

Leader mondial de la fabrication de déminéralisé dédié à la nutrition infantile, Eurosérum propose également une large gamme de poudres de lactosérum, d'ingrédients laitiers et de poudres de lait destinées aux industries agroalimentaires.

Bonilait fournit des ingrédients laitiers réengraissés en poudre destinés à l'industrie alimentaire et pour l'alimentation animale, poudres obtenues par le séchage et le co-séchage de produits laitiers.

Régilait* est le leader français du lait d'épicerie (lait en poudre et lait concentré) qui représente 1/3 de la production française. Il est également le leader mondial de production de lait en poudre granulé auprès des professionnels de la distribution automatique.

NUTRITION SPÉCIALISÉE

Chiffres-clés

- > 530 salariés
- > 3 sites industriels
- > 30 000 tonnes de lait infantile et ingrédients nutrition adulte
- > 170 M d'euros de chiffre d'affaires

Nutribio propose une gamme de produits nutritionnels spécifiques pour nourrir à tous les stades de la vie, des bébés aux seniors, en passant par les femmes enceintes ou les sportifs.

ULTRA-FRAIS ET SURGELÉS

Chiffres-clés

- **SURGELÉS :**
 - > 500 salariés
 - > 5 sites industriels
 - > 150 000 tonnes de produits surgelés vendus
 - > 95 M d'euros de chiffre d'affaires
- **ULTRA-FRAIS**
 - > 3 sites industriels en France
 - > 500 000 tonnes de produits frais commercialisés en Europe

Les activités produits laitiers ultra-frais trouvent naturellement une place dans l'organisation Sodiaal. C'est d'ailleurs cette activité qui est à l'origine du Groupe et un demi-siècle plus tard, son succès ne se dément

pas. Depuis 2014, ce secteur de l'entreprise s'est enrichi d'une activité surgelés avec l'intégration de Boncolac dans le Groupe.

Boncolac est le leader des pâtisseries et des produits traiteurs surgelés. Son savoir-faire s'exprime depuis 1973 par des créations artisanales, innovantes ou originales.

Depuis plus de 50 ans, Yoplait* partage le quotidien de millions de consommateurs dans plus de 50 pays. Yoplait se place ainsi sur la seconde marche du podium des producteurs de produits laitiers frais dans le monde. Mais c'est en France que les produits et procédés sont développés, dans le Centre de Recherche de Vienne (CYD). C'est encore en France que la plupart des innovations apparaissent pour ensuite traverser les frontières avec succès.

Zoom sur la gouvernance démocratique de Sodiaal

Au travers de 31 sections, base de notre gouvernance, et de notre organisation en 8 régions, nous restons au plus près des attentes et préoccupations de nos adhérents. Chaque adhérent dispose d'une voix pour participer à la désignation de ses représentants et peut s'engager dans sa coopérative, quelles que soient la taille de son exploitation et sa situation géographique. Être sociétaire c'est être acteur à part entière dans la valorisation de sa production laitière jusqu'à la mise en marché.

Les producteurs adhérents élisent leurs représentants dans les différentes instances de concertation : conseils de section, conseils de région, conseil d'administration. Pour fonctionner, la relation entre ces deux acteurs doit être basée sur la confiance. C'est pourquoi, il est important pour les élus d'être en interaction permanente avec les producteurs sur le terrain. Ils les écoutent pour ensuite prendre des décisions appropriées et partagent la vision stratégique de la coopérative. De nombreuses réunions sont organisées chaque année pour assurer le lien adhérents-coopérative. Un des principaux enjeux est également d'échanger sur les évolutions de marché, notamment les nouvelles habitudes de consommation afin que les producteurs puissent être partie prenante de la construction de valeur.

Le duo Président/Directeur Général :

Confiance & proximité

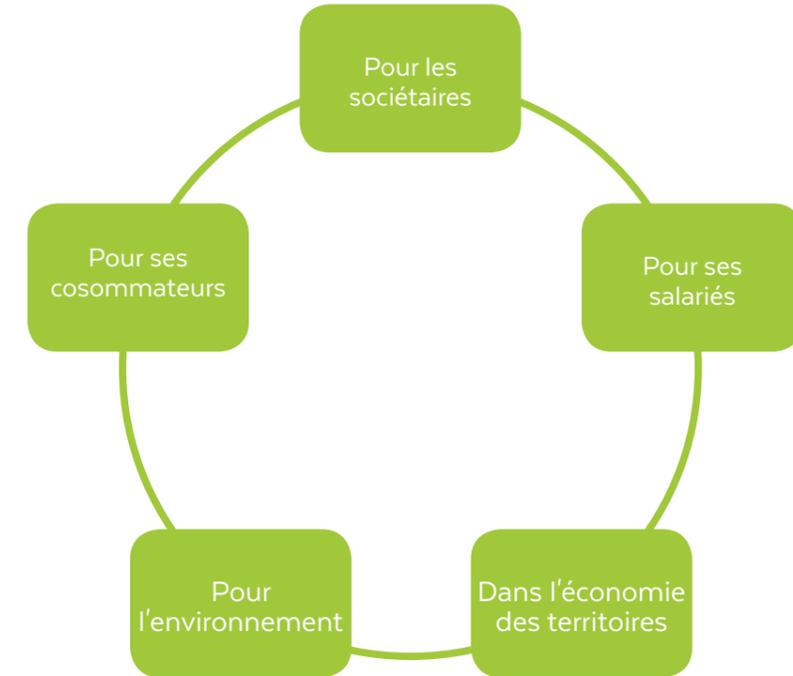
Le Conseil d'administration de Sodiaal, composé de 25 producteurs de lait élus par leurs pairs, nomme un Directeur général responsable devant lui de la gestion opérationnelle du Groupe. Il reçoit du Conseil d'administration une délégation de pouvoirs pour assurer sa mission et mettre en oeuvre les stratégies définies par le Conseil. Il anime l'ensemble du groupe par l'intermédiaire du Comité exécutif.



A. CHAÎNE DE VALEUR

Sodiaal, une coopérative engagée

La durabilité est au coeur de la mission de la coopérative qui est de valoriser le lait de l'ensemble de ses producteurs. Au coeur des territoires partout en France, Sodiaal fournit des produits sains et sûrs en s'adaptant aux exigences de ses clients. Le développement durable est à la fois un moyen de répondre aux questions et attentes des consommateurs, de valoriser le travail des producteurs, tout en impliquant l'ensemble des salariés.



Engagée pour ses producteurs

Démocratique par nature, la coopérative construit son projet depuis le terrain, pour et par les producteurs. Nous avons les outils pour répartir la valeur créée : nous travaillons depuis plusieurs années à construire une coopérative plus solide, plus forte, avec des règles de gestion et de répartition de la valeur claires et transparentes. L'adoption d'une nouvelle formule de prix lors de l'Assemblée générale 2018 contribue à la mise en place de règles de gouvernance claires : gestion des volumes, répartition du résultat, et maintenant, les modalités de détermination du prix du lait.

Engagée pour ses salariés

Sécurité au travail, employabilité, développement des compétences, égalité... la politique de ressources humaines de Sodiaal prend sa source dans la dynamique coopérative, dont un point central réside dans la communauté de destins que forment salariés et sociétaires.

Engagée pour l'économie des territoires

Parce que nous sommes une coopérative, nous nous engageons à collecter le lait de nos producteurs adhérents où qu'ils soient situés en France et quelle que soit la dimension économique de leur exploitation. Nous jouons ainsi un rôle essentiel dans le maintien d'un tissu laitier dans tous les territoires, et nous ne nous désengageons pas des zones en déprise. Nous défendons un modèle d'élevage familial à taille humaine, fortement ancré dans les terroirs et qui fait toute la richesse du patrimoine laitier français. Le développement de la coopérative permet de valoriser le lait de tous les sociétaires. Economie, soutien aux éleveurs, emploi, préservation des terroirs : Sodiaal est un acteur majeur de la préservation des territoires français.

Plus de 70 sites industriels implantés dans 46 départements assurent la transformation du lait des sociétaires de Sodiaal. En moyenne près de 120 millions d'euros sont investis chaque année dans les usines pour les moderniser et les développer. En employant 9 100 salariés, dont une grande majorité sur les sites industriels, Sodiaal est un acteur économique clé des territoires.

Engagée pour l'environnement

Nous avons conscience de l'impact de nos activités sur notre environnement et développons sans cesse des pratiques vertueuses pour réduire notre empreinte sur la planète. Notre démarche de progrès LRDL accompagne nos éleveurs au quotidien dans l'amélioration de leurs pratiques.

Sodiaal se mobilise à tous les niveaux et a depuis longtemps développé une démarche responsable pour réduire au maximum son empreinte carbone, de la ferme jusqu'à la sortie des usines.

Les dimensions sociétales et environnementales, à travers la gestion énergétique, l'économie circulaire, la gestion des consommations d'eau, entre autres sont au cœur du plan de transformation stratégique #Value.

Engagée pour ses consommateurs

Les consommateurs souhaitent plus d'informations et de transparence sur les produits qu'ils consomment : origine du lait, lieu de transformation, composition. A travers son modèle d'entreprise coopérative, Sodiaal répond à ces attentes. Les produits Sodiaal valorisent le lait issu d'élevage français, et sont transformés dans les usines de nos régions, créant de l'emploi dans nos territoires.

Des marques connues et reconnues, qui transforment le lait des adhérents du Groupe. Pour séduire les consommateurs, nous innovons pour toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs, tout en maintenant une qualité de service optimale.

B. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

1. NOTRE VISION, ENGAGÉS POUR LE MEILLEUR DES TERROIRS LAITIERS

En 50 ans, nous avons bâti avec nos 20 000 éleveurs et 9 100 salariés la première coopérative laitière française pour offrir à nos consommateurs le meilleur de nos terroirs laitiers. Cela signifie leur apporter au quotidien des laits, des fromages, des yaourts sains et savoureux qui participent à leur équilibre alimentaire. C'est aussi permettre à nos producteurs de vivre dignement de leur métier, et de l'exercer dans le respect des animaux, de l'environnement et des Hommes.

Aujourd'hui, 1 éleveur laitier sur 5 est adhérent à notre coopérative.

> Nous défendons une agriculture à la fois familiale et moderne, avec des fermes à taille humaine réparties sur tout le territoire français.

> Nous n'avons rien à cacher : notre ADN est celui d'une coopérative dont les éleveurs sont les seuls propriétaires et décisionnaires.

> Enfin, parce que nous avons conscience des nouvelles attentes des consommateurs et que mériter leur confiance est fondamental, nous travaillons sans cesse pour leur garantir une qualité, une hygiène et une traçabilité maximale, mais aussi faire évoluer collectivement nos pratiques dans le sens des nouvelles attentes sociétales.

2. #VALUE

Le plan de transformation stratégique #value doit permettre à Sodiaal de donner corps à sa vision et à ses ambitions. C'est à la fois un plan de transformation stratégique, un plan de performance et une nouvelle organisation.

Après plusieurs années de consolidation de notre coopérative, nous avons atteint une certaine taille et nous sommes diversifiés en termes de gamme de produits. Aujourd'hui, de nouveaux défis s'ouvrent. « Pour croître de façon durable dans cet environnement nouveau, une stratégie claire qui redonne un cap à la coopérative est nécessaire », déclare Damien Lacombe, président de la coopérative et producteur de lait dans l'Aveyron.

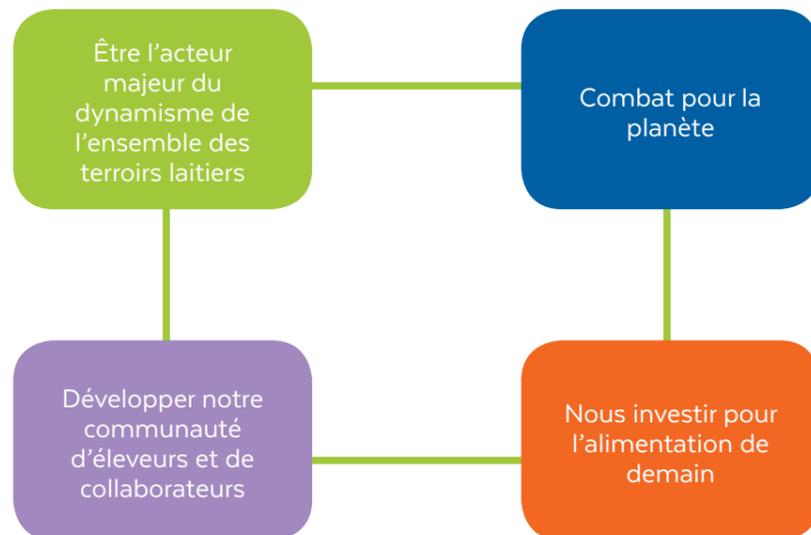
Le dynamisme de la transformation et l'implication des femmes et des hommes de Sodiaal se diffusent dans tout le Groupe. La stratégie de valeur se déploie dans tous les métiers, avec des projets de développement qui se concrétisent. A ce jour, le plan de transformation est en cours de déploiement au sein des sites industriels. Les secteurs du tertiaire et des emballages sont déjà en plein travail de mutualisation et d'optimisation. La transversalité est de mise dans tous les chantiers ouverts, les services marketing, supply... consolident leurs attentes et toutes celles qui peuvent être traitées en synergie le sont ou le seront à terme.

« Valoriser le lait de tous ses sociétaires et apporter aux consommateurs des produits qui soient bons, tracés et responsables, tout en contribuant au renforcement de la filière laitière française, telles sont les missions de Sodiaal et les motivations dans la construction de ce plan de transformation stratégique, a souligné Jorge Boucas. Un arbitrage a été fait : celui de la valeur par rapport aux volumes : nous allons nous focaliser sur la recherche de valeur ajoutée, plutôt que sur la recherche de la compétitivité par les volumes et les prix bas. L'objectif est de valoriser de la meilleure manière chaque litre de lait qui rentre dans les usines. »

II. ANALYSE DES RISQUES ET CHOIX DES ENGAGEMENTS

Les principaux risques pour Sodiaal ont été identifiés grâce à une consultation des parties prenantes internes (représentant les différents métiers Sodiaal et les différentes fonctions métiers et siège). Environ 100 parties prenantes internes ont été consultées. Cette évaluation a été focalisée sur les risques et opportunités sur les activités de Sodiaal, sur toute sa chaîne de valeur, avec des horizons court, moyen et long terme.

Une société de conseil en développement durable a analysé la prise de position de 20 parties prenantes externes. Une première hiérarchisation a ensuite été établie en menant une analyse de matérialité simplifiée. Sur la base d'une consolidation de ces études et des groupes de travail internes (comité RSE constitué des représentants RSE de toutes les BUs ainsi que de la participation de l'un de nos sociétaires), les engagements prioritaires ont été définis pour couvrir les 12 principaux risques et enjeux extra-financiers identifiés. Ces engagements ont été validés au niveau du Comex Sodiaal. Ces engagements sont regroupés en quatre thèmes qui constituent les quatre piliers de notre politique RSE :



LES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS DE SODIAAL

DYNAMISME DE L'ENSEMBLE DES TERROIRS LAITIERS

-  > Installation de Jeunes Agriculteurs
-  > Une collecte pérenne sur l'ensemble des terroirs Sodiaal
-  > Transparence des règles : prix du lait et redistribution des résultats

COMBAT POUR LA PLANÈTE

-  > Défis du changement climatique
-  > Ressource en eau
-  > Enjeux liés aux emballages

DÉVELOPPER NOTRE COMMUNAUTÉ D'ÉLEVEURS ET DE COLLABORATEURS

-  > Enjeux liés à la santé et au bien-être de nos collaborateurs
-  > Lien entre éleveurs et collaborateurs
-  > Pérennité du savoir-faire de nos collaborateurs et éleveurs

NOUS INVESTIR POUR L'ALIMENTATION DE DEMAIN

-  > Transparence et lien entre éleveurs et consommateurs
-  > Qualité nutritionnelle et naturalité de nos produits
-  > Achats responsables

III / NOS ENGAGEMENTS

1/ Être l'acteur majeur du dynamisme de l'ensemble des terroirs laitiers

En tant que coopérative, Sodiaal s'engage à collecter le lait de tous ses producteurs adhérents où qu'ils soient situés en France et quelle que soit la taille de leurs exploitations.

L'équité et la solidarité entre les producteurs sont parmi nos valeurs fondatrices. Ainsi, grâce au principe « Un Homme, Une voix », chaque adhérent dispose du même pouvoir de décision, qu'il ait 10 ou 100 vaches, qu'il soit situé dans une zone de collecte très dense, comme la Bretagne, ou dans une région où le tissu laitier est plus épars, comme le Massif Central.

De plus, la valeur créée est partagée de façon équitable entre tous les producteurs. Le prix du lait est le même pour tous. Et les bénéfices réalisés par la coopérative sont redistribués aux adhérents selon des règles clairement définies. Cette répartition de la valeur contribue également au maintien d'une production laitière dans tous les bassins laitiers sur lesquels Sodiaal est présente, y compris ceux où le lait coûte plus cher à collecter.

Le renouvellement des générations et l'installation des jeunes agriculteurs est également une priorité pour assurer la pérennité de la production laitière sur l'ensemble des territoires, y compris dans les zones les plus isolées. Sodiaal a initié une politique volontariste en la matière, pour soutenir l'installation de jeunes éleveurs sur tous ses bassins de collecte.

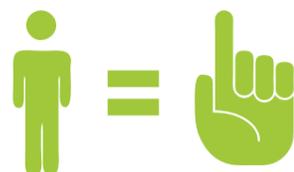
La coopérative joue ainsi un rôle fondamental dans le maintien d'un tissu laitier dans tous les territoires. Nous défendons un modèle d'élevage familial à taille humaine, fortement ancré dans les terroirs et qui fait toute la richesse du patrimoine laitier français.

Sodiaal collecte le lait de ses 20 000 adhérents dans plus de 70 départements

30 %
DES PRODUCTEURS EN ZONE DE MONTAGNE



UN HOMME, UNE VOIX



Qu'il ait 20 ou 120 vaches, chaque producteur a le même pouvoir au sein de la coopérative.

« Nous défendons un modèle d'élevage familial à taille humaine, fortement ancré dans les terroirs »



Nombre moyen de vaches dans une ferme Sodiaal

NOS 3 ENGAGEMENTS



Être l'acteur qui installe le plus de Jeunes Agriculteurs sur nos territoires



Garantir la collecte sur l'ensemble des territoires Sodiaal



Un système entièrement redistributif et transparent



Être l'acteur qui installe le plus de jeunes agriculteurs sur nos territoires

Le renouvellement des générations est essentiel à la pérennité de l'activité et Sodiaal favorise l'installation des jeunes agriculteurs. C'est pourquoi, dans le cadre de son projet stratégique Sodiaal 2020, la coopérative a construit un programme de soutien spécifique : la Sodiaal Box

POLITIQUE

DÉFINITION D'UN JEUNE AGRICULTEUR POUR SODIAAL.

Le règlement intérieur de Sodiaal Union définit le Jeune Agriculteur (JA) tel que :
(Extrait de l'article 14)

Les « Jeunes Agriculteurs », adhérents ou futurs adhérents, âgés de moins de 40 ans au moment de leur première installation dans le secteur du lait de vache en tant que chef d'exploitation à titre principal, ayant déposé leur projet économique auprès des Directions Coopératives Régionales de SODIAAL, conformément au formulaire mis à leur disposition et qui se sont installés depuis le 1^{er} avril 2014.

Sodiaal a développé une politique volontariste afin d'accueillir des jeunes dans des conditions qui leur permettent de réussir leur installation et avec un esprit coopératif.

Cette politique d'installation permet de pérenniser l'activité locale et de maintenir de l'emploi au niveau territorial. Elle assure une ressource stable pour la coopérative et facilite la transmission de savoir.

L'objectif est d'assurer la pérennisation de la production laitière et le dynamisme économique sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les zones rurales ou isolées.

La politique vise à compenser la diminution du nombre de points de collecte (-6% par an en moyenne) et d'améliorer la répartition de la pyramide des âges.

Pyramide des âges des sociétaires Sodiaal



PLAN D'ACTION

Les moyens mis à disposition des JA via la Sodiaal Box sont de deux ordres : volume de production dans leur contrat coopératif et aide financière.

ATTRIBUTION DE VOLUME

L'attribution donnée par Sodiaal peut être située dans une fourchette de 0 litre à 300 000 litres. Elle doit correspondre au projet réel du JA qui s'installe. Un plafond par UTA (unité de travail annuelle) a été fixé et s'élève à 450 000 litres par UTA. Le nombre des UTA est basé sur le nombre de personnes présentes sur la future structure. C'est donc un nombre correspondant au nombre d'UTA du projet.

Le volume attribué au moment de l'installation permet au JA de dimensionner la capacité de sa structure de production. La spécificité de Sodiaal est que ces attributions se font quelles que soient les conditions de marché.

LES AIDES FINANCIÈRES

Les aides financières se font via la Sodiaal Box : créée pour soutenir le programme stratégique SU (Sodiaal Union) 2020, la démarche Sodiaal Box est reconduite dans le programme qui fait suite : SU 2025. D'un montant total de 10 000 €, les attributions financières se répartissent sur trois piliers :

- > Actions qui permettent d'améliorer la qualité et la sécurité sur les exploitations (35 %)
- > Participation à l'acquisition du capital social (20 %)
- > Formations au service de la performance des exploitations et actions en faveur de la qualité de vie des éleveurs (45 %).

ANIMATION

Une fois par an une réunion des JA installés depuis les 5 dernières années est organisée. Elle permet un échange avec le président et le directeur, des visites d'usine, d'exploitations, la découverte d'une zone de production laitière, sans oublier des moments de convivialité. Chaque région réalise une journée JA afin de faire découvrir l'organisation de la coopérative, les interlocuteurs, les usines de fabrication, avec un zoom régional. De plus une animation régulière est réalisée par le biais de soirées débats, de visites, d'organisation de voyages d'étude.

GOUVERNANCE

Une commission « Jeunes », créée en novembre 2018, composée de 8 membres, issus du pôle sociétaire, travaille sur les sujets transverses comme les aides aux JA, l'animation, ... Cette commission se réunit autant de fois que nécessaire (2 fois en 2018 en 2 mois d'existence) et à l'aide de salariés pour travailler et chiffrer des simulations financières ou autres. Elle rapporte ses propositions au pôle sociétaire qui décide ou pas de les porter au Conseil d'Administration. En complément, des commissions JA régionales existent, animées par les membres de la commission nationale. Leur objectif est d'organiser les animations au niveau local, mais aussi de tester et d'avoir un retour sur les propositions de la commission nationale.



RÉSULTATS 2018

Nombre de JA installés et de Sodiaal Box activées en 2017 et 2018,		2017			2018		
		Nombre de JA Sbox active	Nombre de JA installés	Ratio	Nombre de JA Sbox active	Nombre de JA installés	Ratio
1 - BASSIN LAITIER NORD ET EST	CENTRE-EST	20	28	71,43%	12	17	70,59%
	NORD	16	22	72,73%	16	32	50,00%
Total bassin		36	50	72,08%	28	49	60,29%
2 - BASSIN LAITIER GRAND SUD	MASSIF CENTRAL	28	35	80,00%	16	34	47,06%
	SUD-EST	62	71	87,32%	25	31	80,65%
	SUD-OUEST	20	23	86,96%	17	20	85,00%
Total bassin		110	129	84,76%	58	85	70,90%
2 - BASSIN LAITIER GRAND OUEST	BRETAGNE EST	31	33	93,94%	25	33	75,76%
	BRETAGNE OUEST	30	37	81,08%	12	22	54,55%
	PAYS DE LOIRE	29	31	93,55%	16	22	72,73%
Total bassin		90	101	89,52%	53	77	67,68%
Total		236	280	84,29%	139	211	65,88%

Attribution Volume pour les JA

ATTRIBUTION JA		
	2017	2018
NORD	6 438 954	5 301 137
CENTRE EST	7 761 266	4 330 000
SUD EST	11 761 848	5 496 088
MASSIF CENTRAL	5 731 003	4 425 671
PAYS DE LOIRE	7 691 551	3 646 943
BRETAGNE OUEST	10 425 481	4 021 900
BRETAGNE EST	7 640 861	8 649 708
SUD OUEST	4 213 207	3 442 315
TOTAL GENERAL	61 419 171	39 313 762





Garantir la collecte sur l'ensemble des territoires Sodiaal pour nos producteurs

Une collecte pérenne en quantité et localisation est un gage de sérénité pour l'entreprise qui peut ainsi approvisionner ses usines avec du lait de qualité car de proximité. C'est aussi une garantie du maintien d'une activité laitière sur l'ensemble des territoires et du tissu économique associé.

POLITIQUE

Sodiaal Union collecte 4,7 milliards de litres de lait dans 73 départements. C'est le premier collecteur français coopératif. A ce titre, Sodiaal doit garantir à ses associés coopérateurs une collecte quel que soit l'emplacement géographique du sociétaire et une collecte pérenne dans le temps. La finalité de la coopérative est que le producteur retire le maximum de valeur suite à la vente de son lait. Sodiaal et ses sociétaires sont ainsi à la recherche de valeur : les laits segmentés comme les AOP, IGP permettent de bien valoriser le lait et donc de mieux payer le lait à la production.

PLAN D'ACTION

La collecte est assurée de façon pérenne auprès de nos adhérents. En effet, un contrat coopératif engage les deux parties : le producteur et la coopérative. Ce contrat coopératif demande au producteur de livrer la totalité de son lait (hors volume de vente directe) et implique pour la coopérative de collecter durablement la totalité du lait produit. Ce contrat a une durée de 5 ans : après la date anniversaire du contrat, le sociétaire peut se désengager de sa coopérative mais l'inverse n'est pas vrai. Même après 5 ans, la collecte du producteur est assurée. Sans dénonciation de la part du sociétaire, le contrat se poursuit par tacite reconduction : le producteur peut ainsi être serein : la coopérative continuera à collecter son lait à vie (sauf cas sanitaire grave ou mise en danger de nos salariés dans l'exploitation). Du fait d'une collecte sur 73 départements, y compris en zone de montagne et dans les zones à plus faible densité laitière, Sodiaal participe au maintien des producteurs sur ses territoires et prend ainsi part à la conservation d'une vie économique locale. Sodiaal contribue au dynamisme des zones rurales et notamment de montagne. Sodiaal est un opérateur majeur des AOP/IGP sur le territoire français : ce dynamisme est là encore gage d'un maintien d'une vie économique au plus proche de nos territoires. Chaque AOP/IGP est liée à une zone de production bien identifiée. Avec 45 types de lait et ses 19 AOP/IGP, Sodiaal est au plus proche de la vie territoriale et valorise le lait de ses producteurs via les AOP/IGP.

GOUVERNANCE

Les règles de gestion du contrat coopératif sont décrites dans les statuts de la coopérative et le règlement intérieur. Le conseil d'administration (CA) est le garant de l'application de ces règles. Le CA est souverain sur l'entrée et la sortie des sociétaires de la coopérative ainsi que sur les attributions de volumes. La direction Amont a la responsabilité opérationnelle de collecter le lait des producteurs et de l'optimisation de la collecte. L'objectif est de fournir aux usines du groupe le lait dont elles ont besoin en quantité, en qualité et au moindre coût de transport.

RESULTATS 2018

CHIFFRES 2018	
Nombre de départements de collecte	73
Nombre de type de lait	43
Dont Lait de montagne	
Litrages	675 Millions de litres
Nombre de producteur	3766 Producteurs
Dont laits sous signes de Officiels de Qualité (AOP, IGP, Label Rouge)	19
Nombre producteurs	3157
Litrages concernés	1 025 Millions de litres
Nombre de sites de transformation	22





Un système entièrement redistributif et transparent

A défaut de règles transparentes, les éleveurs perdent la visibilité sur le fonctionnement de leur coopérative et, potentiellement, la confiance. La répartition équitable de la valeur passe par un prix du lait unique (hors cahiers des charges spécifiques), quelles que soient la situation géographique et la taille de l'exploitation.

POLITIQUE

De par son statut coopératif, le conseil d'administration de Sodiaal Union dispose d'une totale latitude pour déterminer le prix du lait payé à ses adhérents et l'assemblée générale de Sodiaal Union a également tout pouvoir pour répartir le profit de la coopérative.

Les adhérents de Sodiaal ont cependant exprimé de longue date le besoin d'établir des règles transparentes et déterminables de fixation du prix du lait et de répartition de la valeur. Ce besoin exprimé par les éleveurs est également fortement supporté par les pouvoirs publics qui souhaitent fluidifier les relations tout au long de la chaîne de valeur, notamment dans le cadre de la récente loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation.

Fixation du prix du lait

L'engagement de Sodiaal est de mettre au point et d'appliquer de façon permanente des règles claires, lisibles et connues de tous sur la fixation du prix du lait.

Répartition du résultat

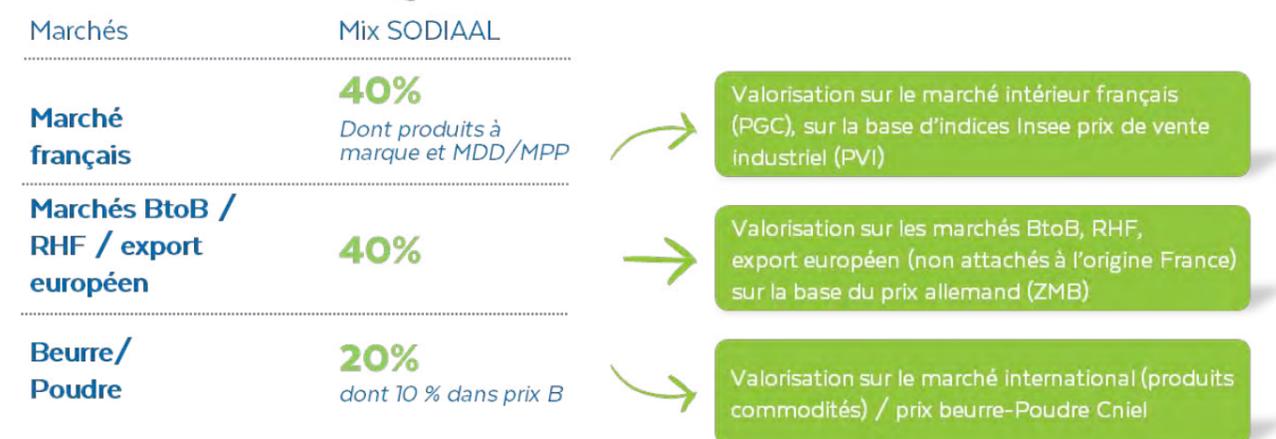
L'engagement de Sodiaal est de redistribuer entièrement son résultat selon un principe clair et transparent.

PLAN D'ACTION

Des règles claires, lisibles et connues de tous sur la fixation du prix du lait. Sodiaal a mis en place une nouvelle mécanique de prix effective à compter du 1er janvier 2019 qui est plus lisible et qui est le reflet de la valorisation de ses produits finis sur ses différents marchés laitiers : marché français, marché BtoB, RHF et Export européen et marché International (beurre-poudre).

CONSTRUCTION DU PRIX A

Méthode retenue : Mix produits + environnement



> Le prix « Marché français » est élaboré sur la base des indicateurs Insee des Prix de Vente Industriels (PVI) des catégories de produits Sodiaal vendus sur le marché français (fromages, lait de consommation, crème, beurre, produits laitiers frais...).

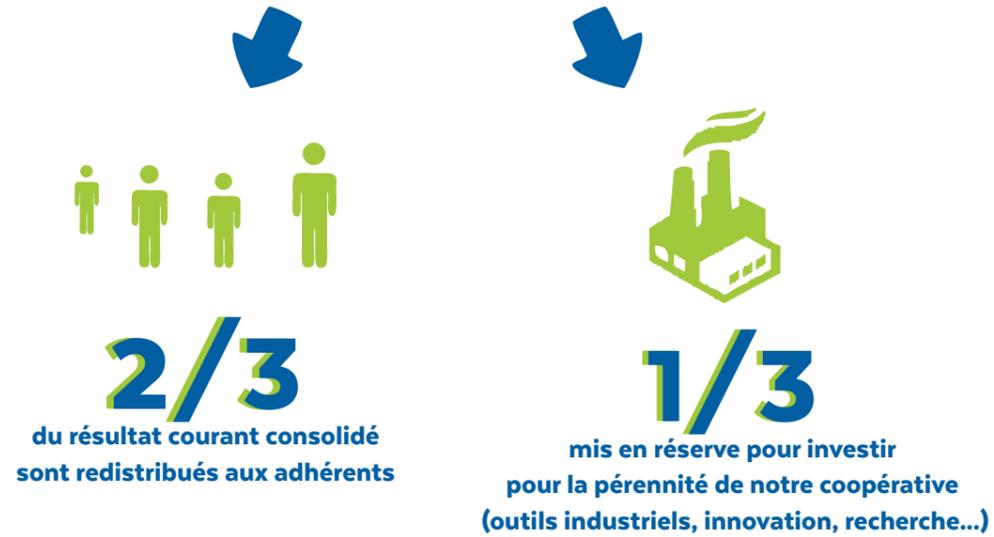
> Le prix « Marché BtoB/RHF/export européen » est directement indexé sur le prix du lait allemand publié par l'organisme statistique ZMB car il est considéré que ce type de produit est en totale concurrence avec l'environnement européen.

> Enfin le prix « Beurre/Poudre » correspond à la valorisation « Beurre/Poudre » publiée mensuellement par le Cniel. L'Assemblée Générale 2017 a voté le principe suivant pour la répartition du résultat courant du groupe :

- 1/3 de ristourne en numéraire pour les producteurs
- 1/3 en capital social immobilisé au moins 5 ans pour les producteurs
- 1/3 mis en réserve pour investir dans l'avenir.



Résultat courant consolidé de Sodiaal



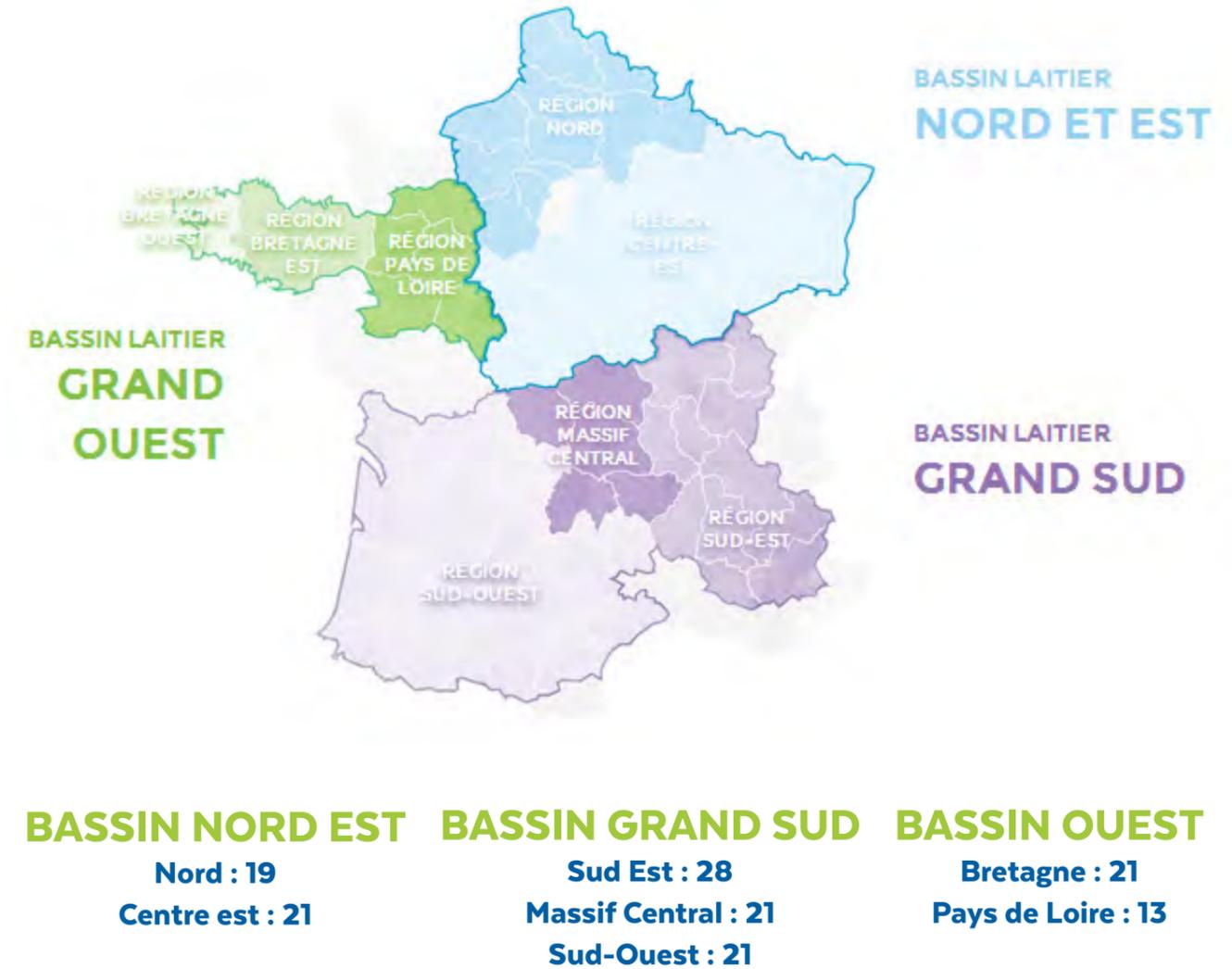
GOVERNANCE

La règle de détermination du prix du lait est décrite dans notre règlement intérieur qui est à disposition de chacun de nos adhérents. Chaque mois, ces derniers sont informés par extranet des résultats donnés par la mécanique de prix du lait. Une commission spécifique, le groupe de travail Valorisation, composée de 8 producteurs représentant chacun une région, réfléchit en permanence à la bonne adéquation des systèmes de répartition de la valeur avec l'environnement et avec les souhaits des producteurs. Avant chaque évolution substantielle des règles de répartition de la valeur, une consultation des régions est organisée. Chaque région peut ainsi exprimer son point de vue lors de réunions qui rassemblent chacune une vingtaine de producteurs. Trois tours des régions ont ainsi été organisés entre 2017 et 2018 pour mettre au point la mécanique actuelle du calcul du prix du lait votée lors de l'assemblée générale de 2018.

RÉSULTATS 2018

En 2018, le prix du lait a été annoncé et mis à disposition systématiquement avant le premier jour de collecte sur les 12 mois de l'année.

Ci-dessous, le nombre de réunion annuelle d'information des producteurs :



2/ FAIRE NÔTRE LE COMBAT POUR LA PLANÈTE

Nous avons conscience de l'impact de nos activités sur notre environnement et développons sans cesse des pratiques vertueuses pour réduire notre empreinte sur la planète. Sodiaal se mobilise à tous les niveaux et a depuis longtemps développé une démarche responsable pour réduire au maximum son empreinte environnementale, de la ferme jusqu'à la sortie des usines.

La Route Du Lait, notre démarche certifiée de qualité et d'environnement, fédère tous les acteurs de la coopérative. Elle agit en synergie pour la qualité des produits dans le respect de l'environnement et des hommes, du producteur au consommateur.



Démarche Développement Durable Sodiaal

NOS 3 ENGAGEMENTS



Reduire l'empreinte carbone de nos opérations et accompagner nos éleveurs afin qu'ils apportent des solutions au défi climatique.



Réduire fortement l'empreinte eau de nos produits.



Vers des emballages 100% recyclables, réutilisables, compostables.





Réduire l'empreinte carbone de nos opérations et accompagner nos éleveurs afin qu'ils apportent des solutions au défi climatique

L'ensemble des activités laitières, de la production à la transformation, est exposé aux risques liés au changement climatique. Ce changement met en danger la disponibilité des ressources naturelles, la biodiversité mais aussi les écosystèmes qui font la richesse des terroirs Sodiaal.

Réduire notre empreinte carbone constitue donc un enjeu clé. Notre politique environnementale liée à la diminution des émissions de gaz à effet de serre s'articule autour de 3 axes principaux.

POLITIQUE

Poursuivre et accélérer notre politique d'efficacité énergétique au sein de nos usines et développer les énergies renouvelables

Dans le cadre de notre stratégie RSE et avec le déploiement du volet performance de notre plan de transformation #value, visant à optimiser les processus existants au sein des différents métiers, nous réduisons nos émissions de carbone.

Limiter l'impact du transport de nos denrées alimentaires sur l'environnement

Les premiers axes développés concernent les consommations d'énergie au sein des usines ainsi que l'impact Carbone des transports de marchandises.

Accompagner nos éleveurs afin qu'ils apportent des solutions au défi climatique.

En choisissant de déployer l'outil d'autodiagnostic Self CO2 auprès de l'ensemble de nos exploitations, notre coopérative a fait le choix de permettre à chaque sociétaire de devenir acteur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce choix reflète notre culture et la façon de faire qui est la nôtre : partager une vision et une stratégie en impliquant l'ensemble de nos producteurs.

Notre stratégie environnementale s'appuie sur les objectifs de l'interprofession, soit réduire de 8 % nos émissions de gaz à effet de serre par tonne de lait entrant à l'horizon 2025 sur le périmètre process industriels (année de référence : 2016). Nos consommations d'énergie et le transport sont scrutés pour identifier des voies de progrès pour les réduire. Sur le périmètre Amont, l'objectif est de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre par litre de lait d'ici 2025.

PLAN D'ACTION

AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DE NOS USINES ET RÉDUIRE L'IMPACT DU TRANSPORT

Notre programme #value nous permet de développer des projets spécifiques sur chaque site pour diminuer les impacts en améliorant notre efficacité énergétique avec une amélioration identifiée sur les 3 prochaines années de 173 000 MWh, soit environ 8% de la consommation totale Sodiaal, pour des enveloppes budgétaires d'investissement de 5M€ à 10 M€. Ces projets ciblent particulièrement les consommations d'énergies thermiques au plus gros impact environnemental (cible de réduction pour les 3 prochaines années de 142 000 MWh PCS).

ACCOMPAGNER NOS PRODUCTEURS DE LAIT

La coopérative, ses sociétaires et ses services opérationnels mettent en oeuvre à tous les niveaux des plans d'actions en faveur de la réduction de gaz à effet de serre.

Ces actions s'inscrivent dans le plan de filière France Terre de Lait. Sodiaal s'engage à déployer la feuille de route climatique de la filière (inclue dans le plan de filière France Terre de Lait). La coopérative dispose déjà notamment de plus de 900 diagnostics Self CO2, développés et va maintenant s'atteler à exploiter ces données pour dégager des plans d'actions individuels et collectifs avec les sociétaires.

Dans le même temps, sur ses opérations amont, la coopérative soutient son effort d'amélioration continue en matière de performance énergétique, qui contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre : diminution de la consommation sur les opérations de collecte du lait, maîtrise des fluides frigorigènes dans l'activité agroéquipement.

Sodiaal va en 2019 formaliser les programmes permettant d'actionner les leviers possibles pour améliorer le bilan carbone des exploitations.



GOVERNANCE

Le plan d'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines est piloté dans le cadre du plan « #value performance ».

Pour le périmètre amont, en concertation avec toutes les parties prenantes concernées, tant internes (SODIAAL UNION et BU's) qu'externes (prise en compte des demandes consommateurs et clients, cohérence avec les démarches de filière CNIEL), la démarche La Route Du Lait est pilotée et mise en œuvre au quotidien par le comité conseil laitier pour son volet producteur et le comité QHSE pour son volet opérationnel métiers.

L'ensemble est sous pilotage opérationnel du CODIR SODIAAL UNION et de la politique du Conseil d'Administration SODIAAL.

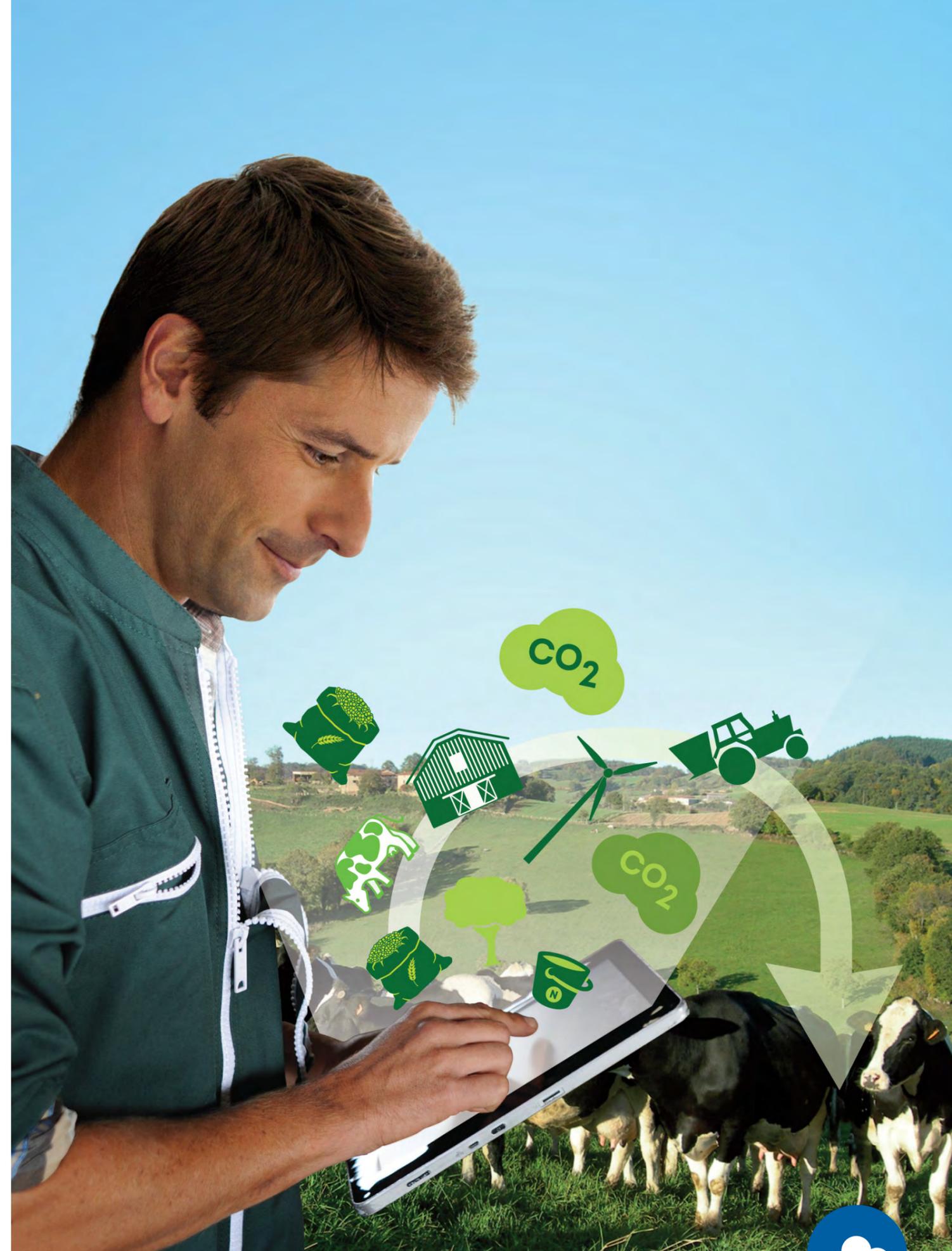
RÉSULTATS 2018

En 2018, Sodiaal a réduit sa consommation énergétique de 1 % en valeur absolue, malgré les changements de type de produits et des traitements additionnels pour assurer une qualité accrue. Différents projets ont été mis en place visant à réduire les consommations d'énergie:

- > des économiseurs de chaleur sur les chaudières de plusieurs de nos sites ;
- > matériels moins énergivores que les matériels installés ;
- > calorifugeage des réseaux de vapeur ;
- > des éclairages par LED dans certains de nos sites

Sur le périmètre total (amont, transport, sites industriels) pour 2018, les émissions de GES sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

	2018
	Calcul (Tonnes CO2 éq.)
Emissions de GES dues à la production du lait à la ferme	3 856 756,80
Emissions de GES dues à la consommation de gasoil pour la collecte du lait, les flux intersites et la distribution des produits	157 785,00
Emissions de GES dues aux fuites des fluides frigorigènes à la ferme	6 898,42
Emissions de GES des sites industriels	320 171,12
Total	4 341 611,34





Réduire fortement l'empreinte eau de nos produits

L'eau est une ressource indispensable pour une agriculture pérenne et pour faire fonctionner nos usines.

POLITIQUE

Notre plan de transformation stratégique #value a identifié des projets de réduction des pertes matières au sein de nos usines permettant de limiter l'impact sur l'environnement (par exemple, réduction de 3 % des pertes matières par an sur 3 ans pour un investissement de 2,5 M€). Nous travaillons aujourd'hui à la définition de nos objectifs et des plans d'actions associés pour réduire nos consommations d'eau. Les stratégies seront fixées suite à des audits par métier permettant d'établir des diagnostics et plans d'actions précis. De plus, il est prévu de mettre en place un groupe de travail transversal afin de déterminer les usages par type d'eau, les critères de suivi, les seuils à respecter et les traitements adéquats.

PLAN D'ACTION

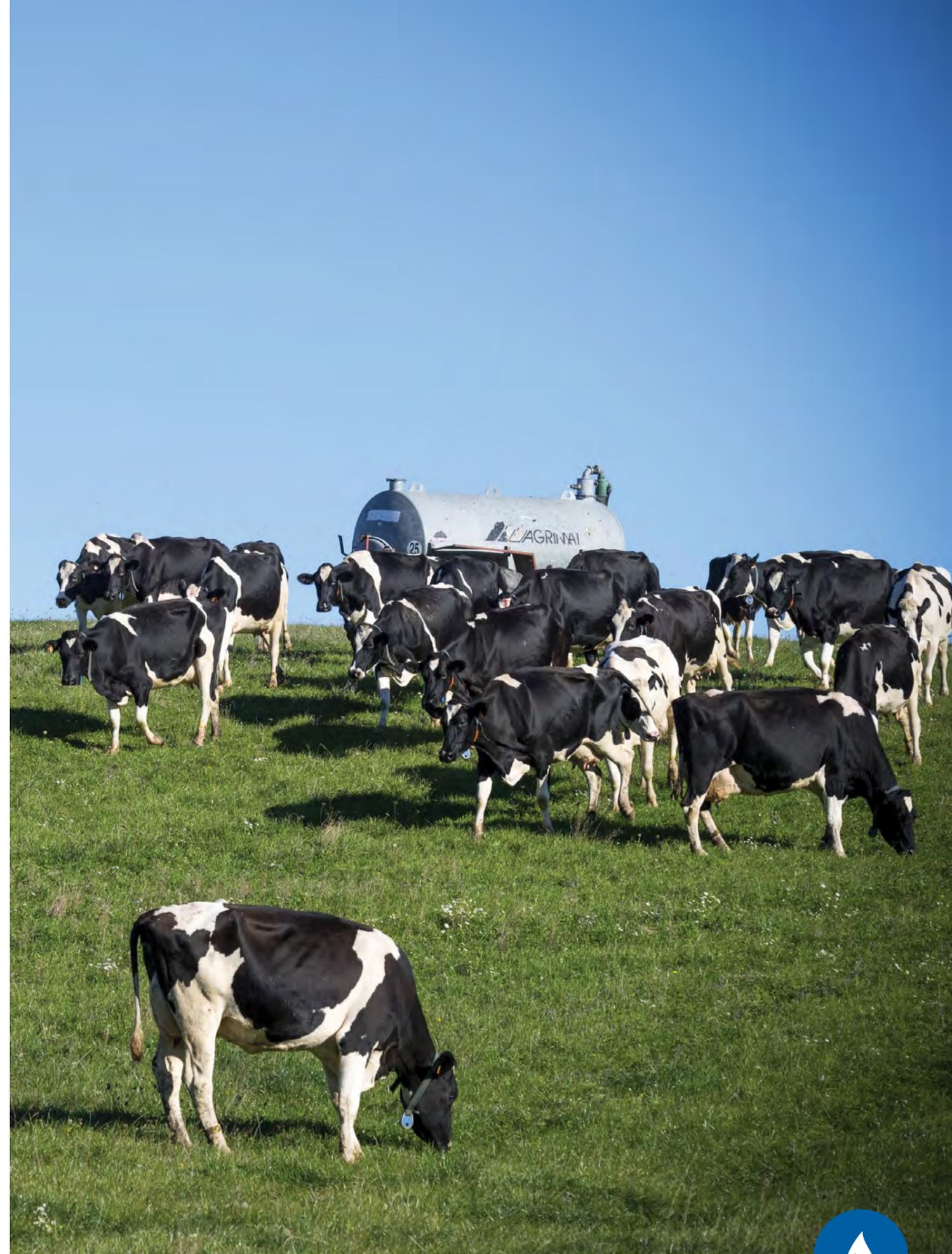
Entre 2019 et 2020 Sodiaal va définir sa stratégie sur les consommations d'eau. Des audits sur certains de nos sites stratégiques devront nous aider à construire cette stratégie long terme pour préserver nos ressources naturelles et limiter notre impact environnemental. En attendant, nous menons plusieurs projets visant à réduire nos impacts sur les rejets dans l'environnement. Par exemple, plusieurs actions de réfection ou optimisations de nos STEP afin de limiter nos rejets dans l'environnement sont en cours.

GOUVERNANCE

Ce travail est piloté par la gouvernance opérationnelle de nos filiales, avec un support transversal dans le cadre du plan de transformation stratégique #value.

RESULTATS 2018

Entre 2016/2017 un état des lieux a été réalisé, sur le traitement des eaux usées de la majorité des sites industriels du Groupe SODIAAL. Des voies d'amélioration et des besoins d'investissement à venir ont été identifiés et certains sont en cours. Nos installations pour traiter les sorties de rejets pour les 24 usines prioritaires ont été examinées, dont les Stations d'Épuration des eaux usées (STEP) correspondant à environ 36 % de notre périmètre industriel. Des axes d'amélioration ont pu être encore identifiés et intégrés aux projets d'investissements 2019-2020. En ce qui concerne les actions sur la réduction de la consommation d'eau, des initiatives de diagnostic et d'optimisation des nettoyages en place (NEP) ont été réalisées dans plusieurs usines (Pôle Fromage et Eurosérum).





Vers des emballages 100% recyclables, réutilisables, compostables

Les emballages sont des composants essentiels des produits alimentaires. Destinés à les protéger, les conserver, les transporter, et en faciliter la consommation, la réduction de leur empreinte environnementale est devenue une priorité pour accélérer la transition vers des modes d'alimentation plus durables. Nous devons collectivement contribuer à sortir à terme d'un modèle d'emballages à usage unique, fabriqué à partir de ressources fossiles vierges et devenant après usage un déchet non-valorisé voire une pollution.

POLITIQUES

La réduction de l'empreinte environnementale des emballages est une priorité pour accélérer la transition vers des modes d'alimentation plus durables

Nous considérons ces enjeux à plusieurs niveaux :
> En tant que metteur sur le marché de produits destinés aux consommateurs
> En tant que fournisseur de l'industrie ou de la grande distribution
> En tant qu'industriel dont l'activité génère des déchets

Eco-conception pour éliminer les perturbateurs de tri et optimiser les quantités de matières utilisées

Choix de matériaux durables et recyclables, dont l'intégration de matières recyclées et renouvelables

Développement de nouveaux modes de conservation et de consommation des produits

Lors des étapes intermédiaires de fabrication et de transports : réduction et recyclage des déchets en usine, conception d'emballages permettant d'optimiser le transport (ex : palettisation)

En dehors de notre périmètre direct en amont et en aval, mise en place d'un dialogue avec les fournisseurs afin de travailler sur leur process et de faire converger les stratégies de développement durable.

PLAN D'ACTION

Notre politique emballages est déployée à plusieurs niveaux :

> **Les activités à marques propres vendues en France et en Europe** sont les principales concernées à court terme, étant données les fortes attentes sociétales et les évolutions réglementaires à venir concernant les emballages alimentaires. Pour ces gammes de produits, certains prérequis doivent être acquis. Les emballages doivent utiliser le moins de matériaux possible et intégrer systématiquement dès leur conception leur devenir une fois utilisés (donc des emballages recyclables, réutilisables ou compostables).

> **Les activités BtoB**, c'est-à-dire principalement la fabrication de produits pour le compte des distributeurs ou utilisés comme ingrédients par d'autres industriels, s'inscrivent en cohérence avec les feuilles de route de nos clients pour proposer des emballages répondant toujours mieux à leurs attentes et celles des consommateurs finaux.

> **Les activités plus spécifiques comme la nutrition infantile ou destinées au grand export** font face à des contraintes propres, liées à des particularismes de marché ou des attentes clients propres, comme par exemple une préservation renforcée des produits ou encore des emballages de transports plus résistants. Les solutions envisagées devront donc en tenir compte.

> **La gestion des déchets industriels et de transport** tout au long de la chaîne doivent également faire partie du plan d'action, en travaillant main dans la main avec nos clients et fournisseurs.

Face à cet enjeu, nous affirmons notre volonté de devenir force de propositions et d'innovations. En 2019, Sodial a décidé de coordonner les initiatives relatives à la gestion et la réduction des emballages au sein de ses différents métiers. Cette mutualisation doit permettre d'accélérer les développements, de visualiser les nouvelles opportunités technologiques et d'apporter des solutions innovantes et responsables en partageant la veille et les bonnes pratiques de chacun.

En premier lieu, il s'agit de faire un état des lieux approfondi des emballages et matériaux utilisés, ainsi que le recensement des bonnes pratiques et retours d'expérience à tous les niveaux de l'entreprise afin de les mutualiser. Cette première phase permettra de définir les ambitions/priorités groupes en matière d'emballages. Les ambitions seront déclinées au niveau de chaque métier, pour construire une feuille de route prenant en compte les spécificités de chaque activité.

En parallèle, le déploiement d'initiatives spécifiques propres aux activités et enjeux de nos métiers vont s'accélérer :

LAIT, CRÈME, BEURRE

En 2019, accélérer la transformation des emballages vers des formats et des matériaux à moindre empreinte environnementale est une des priorités stratégiques du métier Lait, crème, beurre. Un groupe de travail spécifique a ainsi été créé, afin d'assurer le pilotage d'un pipeline d'innovations et de rénovations produits à la pointe des avancées techniques et environnementales, et permettant de relever les principaux défis identifiés au sein de la gamme, dont la recyclabilité et l'utilisation de matières recyclées ou renouvelables. L'avancée de ce groupe de travail tout au long de l'année 2019 fait l'objet d'un reporting mensuel et est suivi au niveau du comité de direction.

Un premier lancement emblématique a ainsi pu être réalisé dès le 1er trimestre 2019 : l'utilisation d'un film de fardelage composé à plus de 98% de matières plastiques recyclées pour la gamme de lait de consommation « Les Laitiers Responsables ». Le polyéthylène utilisé pour fabriquer ce film provient entre autres de housses et d'emballages industriels ayant servi pour la livraison de produits et matières premières.



Nos actions programmées sur 2019

- > Poursuivre le déploiement de l'optimisation de cartons ouverts (projet Tray box) pour réduire notre poids de carton utilisés au kilo de fromage vendu sur de nouveaux sites Sodiaal Fromages (Cible 2019 : Monts & Terroirs Vevy).
- > Poursuivre la démarche engagée en 2018 dans la réduction de nos quantités d'emballage plastique mis sur le marché en étudiant la faisabilité de nouvelles optimisations sur les épaisseurs de film. Objectif : étude finalisée sur 2019 pour mise en place des actions 2020.

Notre engagement : une road map « emballages » finalisée sur 2019

- > Cible sur 2019 : constituer et animer le groupe de travail pluridisciplinaire Sodiaal Fromages avec l'objectif d'être en mesure de faire valider fin 2019 au comité de direction une feuille de route cadencée et avec ressources associées qui engage une démarche en ligne avec l'objectif Groupe pour 2025.
- > Construire la feuille de route 2025 à mettre en œuvre chez Sodiaal Fromages pour trouver des alternatives à nos packs actuels pour qu'ils soient plus recyclables et réduire notre impact sur l'environnement.

GOUVERNANCE

Les actions spécifiques intégrées dans les projets stratégiques de nos filiales sont pilotées et revues au niveau de leurs comités de direction.

La transversalité des actions sera suivie dans le cadre du comité RSE (comportant un représentant RSE de chaque filiale), avec la recherche et innovation groupe, et une consolidation au niveau Comex.

RÉSULTATS 2018

Depuis plusieurs années, le Groupe Sodiaal travaille à réduire l'empreinte environnementale des emballages utilisés tout au long de la chaîne de fabrication et de transport de ses produits laitiers. Voici quelques exemples de réalisations.

MÉTIER LAIT, CRÈME, BEURRE

- > Réduction du poids des bouchons de 10 % : nous avons réduit le poids de l'ensemble de nos bouchons pour bouteilles PEHD de 10 % sur 14 références. Pour cela, nous avons dû revoir le moule avec notre fournisseur et effectuer de nombreux réglages sur nos différentes lignes de production utilisant ce même bouchon. L'économie de plastique générée par cette modification est estimée à 126 t/an.
- > Réduction de l'épaisseur de nos films de fardelage : sur l'ensemble de nos films neutres (briques, bouteilles), nous avons optimisé l'épaisseur de 12 % à 33 % selon les formats, sans modification de la tenue du pack et de la perception du consommateur. L'économie de plastique générée par cette modification est estimée à 100 t/an. En 2019, cette démarche sera étendue sur l'ensemble de nos films de fardelage imprimés.

MÉTIER FROMAGES

Depuis déjà plusieurs années, de nombreux travaux ont permis de déboucher sur des optimisations des emballages.

- > La réduction de l'épaisseur de certains films plastiques ainsi que la taille du zip de re-fermeture des sachets de râpés, ont permis de générer une économie de plastique d'environ 350 t/an.
- > Déploiement de cartons de transport ouverts : un projet de mécanisation de cartons de transport se déploie sur différents sites de conditionnement de façon à faciliter notre production. Ces conceptions permettent d'utiliser moins de cartons qu'avec le système totalement fermé utilisé jusqu'à présent. Ainsi, on estime une économie de carton à 130 t/an, soit 6 %.



3/ Développer notre communauté d'éleveurs et de collaborateurs

La coopérative Sodiaal est une communauté de destins d'hommes et de femmes, producteurs de lait et salariés qui travaillent ensemble vers un objectif commun : offrir à nos consommateurs le meilleur des terroirs laitiers. Nous nous engageons à développer cette communauté à travers différentes actions.

Par son statut de coopérative et son activité, les Hommes se placent au centre de l'organisation. Sa première priorité est de leur assurer un environnement de travail qui garantit leur santé et leur bien-être. Plusieurs initiatives sont en cours en la matière comme le programme de sécurité au niveau Groupe « Sécurité d'Abord» mis en place depuis plusieurs années pour prévenir les accidents de travail.

Chiffres clés

PART DES SALARIÉS
AYANT EFFECTUÉ UNE FORMATION/AN

75 %

NOMBRE D'HEURES DISPENSÉES
EN E-LEARNING/AN

3 180 H

NOMBRE D'HEURES
DE FORMATION/SALARIÉ/AN

14,98 H

Enfin, la communauté Sodiaal ne peut exister que si les producteurs et les salariés partagent une vision commune. C'est pourquoi, Sodiaal favorise et multiplie les moments d'échange et de rencontre entre salariés et producteurs (exemple : co-animation de salons entre producteurs et salariés, dernier exemple en date : le Salon International de l'Agriculture)



NOS 3 ENGAGEMENTS



Garantir à nos collaborateurs un environnement de travail qui respecte leur santé et leur bien-être



Créer une communauté de destins unique d'éleveurs et de collaborateurs autour d'un projet porteur de sens



Développer et assurer la pérennité du savoir-faire de nos collaborateurs et éleveurs pour répondre aux enjeux de demain



Garantir à nos collaborateurs un environnement de travail qui respecte leur santé et leur bien-être

La politique des Ressources Humaines déployée dans l'ensemble du Groupe conforte l'importance de notre ADN coopératif centré sur des valeurs humaines fortes. Concernant la santé et le bien-être, Sodiaal met en œuvre des plans sur deux axes :

- > La prévention des accidents du travail
- > Le soutien et l'écoute des employés

A/ Sécurité au travail : Programme « Sécurité d'Abord »

Les risques physiques pour nos collaborateurs sont les premiers enjeux. Dans toutes nos activités, viser l'excellence en sécurité nous permet de renforcer notre performance et compétitivité, en améliorant l'engagement, la motivation, la responsabilisation et le bien-être des hommes et femmes du groupe.

POLITIQUE

La Sécurité des collaborateurs fait partie des priorités de Sodiaal, mise en œuvre dans le cadre de sa politique « Sécurité d'Abord ». Sodiaal s'engage à garantir un environnement de travail sûr et sain dans l'ensemble de ses sites. La coopérative engage des moyens destinés à assurer la protection des salariés, développe les bonnes pratiques et corrige les conditions à risque quel que soit le lieu de travail.

L'objectif est d'atteindre un TF2* ≤ 20 pour la majorité de nos filiales fin 2019 et de nous engager collectivement de façon pérenne pour une culture du zéro accident.

* TF2 = Taux de fréquence : (nb AT avec et sans arrêt x 1 000 000) / nb heures travaillées

PLAN D'ACTION

Convaincu de l'absolue nécessité d'assurer la sécurité de ses salariés, notre objectif de poursuivre la baisse de nos taux de fréquence est à nouveau affirmé et s'accompagne d'une accentuation de notre mobilisation.

La politique « Sécurité D'abord » va être renforcée en 2019, afin de se mettre en ordre de marche vers le Zéro Accident dans les années qui viennent. L'objectif à court terme est d'avoir un maximum de filiales sous la barre des 20 de TF2 fin 2019, et des TF2 de 10 d'ici fin 2021.

La sécurité sera mieux intégrée dans le déploiement du plan #Value, pour que les axes sécurité soient parfaitement intégrés dans les routines opérationnelles.

Les équipes seront mobilisées grâce à un déploiement de campagnes de communication sur les sites de production, autour des Règles d'Or Sécurité Sodiaal. Une communication active et régulière sur la Sécurité va être renforcée, notamment par le biais de routines opérationnelles pour favoriser les échanges systématiques entre le management de proximité et les équipes. Des sessions de formation et coaching sur la communication de la sécurité sont en cours.

Le déploiement des visites comportementales de sécurité (VCS) va continuer dans l'ensemble des filiales. Ces visites constituent des moments d'échange entre salariés et managers. Elles permettent une remontée des situations et comportements à risque, axe prioritaire pour 2019 qui sera renforcé au-delà des VCS.

GOVERNANCE

Les différentes entités du groupe sont dotées d'instance spécifique de revues des objectifs sécurité (Copil, comité de sécurité).

Le Groupe Sodiaal assure la transversalité des actions entre les métiers avec des réunions rassemblant les responsables sécurité de chaque filiale. Les indicateurs sécurité (taux de fréquence) sont consolidés au niveau groupe et partagés en Comité exécutif.

RÉSULTATS 2018

Au niveau du Groupe (hors sociétés détenues en partenariat), le taux de fréquence d'accidents du travail comptabilisant les accidents avec et sans arrêts (TF2i) et intégrant les salariés et les intérimaires, s'établit à 28,4. En 2017, ce TF2 était de 29,5. Certaines filiales ont réduit très significativement le nombre d'accidents par rapport à 2017 (-29% TF2i pour le métier Lait, crème, beurre ; -46% TF2i pour l'Amont). Le TF2i s'est cependant dégradé dans certaines filiales, contrebalançant ces résultats positifs. Au niveau Groupe, le taux de gravité (hors intérim) s'établit à 1,1, en stabilité par rapport à 2017.



B/Soutien et écoute des employés

POLITIQUE

Mise en place de dispositifs sociaux de haute qualité en termes de santé et de prévoyance

Sodiaal a mis en place des dispositifs permettant d'améliorer les garanties et le financement du dispositif en faveur des salariés.

L'accueil et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des salariés partiellement inaptes

Un accord a été signé en 2017 en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Celui-ci permet de poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des collaborateurs et du management, notamment :

- > Information des nouveaux embauchés
- > Mise en œuvre de partenariats spécifiques avec des acteurs reconnus et ayant une expérience significative
- > Engagement de former les collaborateurs pour faciliter l'intégration des salariés reconnus en situation de handicap
- > Désignation d'un référent handicap par filiale

Un bien-être en constante amélioration via des enquêtes de climat social suivies de plans d'action sur l'engagement, le respect, l'équité, la fierté d'appartenance et la convivialité

Au titre de l'équité, la Charte éthique Sodiaal affirme de façon claire sa position en matière de lutte contre les pratiques discriminatoires. En effet : « ... le Groupe Sodiaal entend promouvoir et assurer le maintien d'un environnement de travail stimulant, créatif et non discriminatoire pour l'ensemble des collaborateurs et des partenaires, dans le respect de la diversité et de la dignité de l'individu... ». Sodiaal s'attache également à la diversité au sein de son organisation et considère les différences entre ses collaborateurs comme une richesse indispensable à la réussite d'une entreprise responsable.

PLAN D'ACTION

En 2018, un dispositif a été déployé pour favoriser la reprise d'activité pour les salariés absents sur de longues périodes. Sous certaines conditions, un organisme spécialisé peut intervenir pour accompagner de manière individualisée et coordonnée par des médecins, des professionnels paramédicaux et des experts RH un collaborateur, dans le but de lui permettre de reprendre une activité professionnelle et ainsi contribuer à sa santé physique et psychologique.

Nous avons choisi le référentiel Great Place To Work (GPTW) pour mesurer et améliorer constamment le bien-être de nos collaborateurs. Chaque filiale du Groupe est invitée à le déployer à minima tous les 2 ans et à mettre en place des groupes de travail à tous les niveaux de l'entreprise pour renforcer ses points forts et corriger ses points à améliorer.

Au titre de la solidarité, l'accord Groupe « Don de jours », signé en 2017, a permis à 6 collaborateurs de Sodiaal de bénéficier de temps pour accompagner un proche gravement malade. La totalité des jours sollicités a été obtenue grâce à la générosité des salariés et l'abondement de la coopérative.

Au titre de l'équité, le Groupe s'attache à promouvoir l'égalité des chances en veillant à la non-discrimination en matière d'embauche, de formation et d'évolution de carrière. Les bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle recensées dans les accords appliqués couvrent notamment :

- > l'accès égal à la formation professionnelle,
- > l'encouragement de la mixité, l'équilibre vie professionnelle/vie privée,
- > la facilitation des périodes de maternité ou de paternité,
- > l'accès des femmes aux postes à responsabilité,
- > la sensibilisation des acteurs du recrutement.

GOVERNANCE

Sodiaal est dotée d'instances spécifiques permettant d'une part d'assurer la pérennité et la qualité du système de Protection Sociale du Groupe, et d'autre part d'animer le pilotage de la diversité :

- > Chaque Comité RH métier pilote les plans issus des enquêtes (GPTW) de leur périmètre. Les bonnes pratiques sont partagées et les plans transversaux sont décidés au sein du Comex RH qui porte la Politique RH Groupe.
- > Le système de Protection Sociale Groupe est piloté par la Direction des Rémunérations et Avantages Sociaux en s'appuyant sur les équipes RH métiers et une commission paritaire issue du Comité de Groupe.
- > Les engagements sur le handicap et le don de jours sont suivis par une commission RSE issue du Comité de Groupe. Les plans handicap sont coordonnés dans un copil handicap réunissant bimensuellement les représentants handicap des métiers.

RÉSULTATS 2018

Les dispositifs sociaux en termes de santé et prévoyance mis en place, couvrent près de 92% des dépenses de frais médicaux.

Le taux d'absentéisme groupe (hors JV) s'élève à 4,75% en 2018. En 2017, ce taux était de 4,56%. (Le taux d'absentéisme est calculé en divisant le nombre de jours calendaires de maladie du mois de paie sur le nombre de jours calendaires « travaillables » du mois).

L'accord signé en 2017 en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap a permis au Groupe Sodiaal de porter, en 2018, à 6,90 % le taux d'emploi de personne en situation de handicap. Au total, 40 référents ont été formés pour déployer les dispositions de cet accord et sensibiliser toutes les parties prenantes.





Créer une communauté de destins unique d'éleveurs et de collaborateurs autour d'un projet porteur de sens.

L'esprit de communauté est une condition sine qua non à la réussite du projet de transformation de Sodiaal. Les risques sont multiples : distance entre les adhérents et les salariés de la coopérative, avec un risque de fracture et de défiance entre les deux communautés. Il peut alors se créer un clivage amont-aval et un isolement des producteurs, coupés des enjeux sociétaux et des attentes consommateurs. Le risque est également pour le renouvellement de la gouvernance, avec des difficultés à susciter les vocations pour s'investir dans la coopérative et que le modèle coopératif soit perçu comme une contrainte par les salariés.

POLITIQUE

> Etre producteur de lait chez Sodiaal, c'est bien plus qu'être un simple fournisseur de lait. Nos adhérents sont les propriétaires de la coopérative. Les outils de transformation du Groupe sont le prolongement de leurs exploitations et le travail des salariés est le prolongement de leur travail à la ferme.

> Etre salarié chez Sodiaal, c'est également différent. C'est savoir qu'on se lève le matin pour valoriser le travail de 20 000 éleveurs français et qu'on participe à défendre le meilleur des terroirs laitiers français, grâce à un modèle d'élevage laitier ancré dans les territoires.

Les destins des producteurs et des salariés de la coopérative sont donc étroitement liés et interdépendants et la réussite de notre projet ne peut s'envisager que si les deux communautés partagent la même vision, les mêmes objectifs et avancent ensemble dans la même direction.

La réussite du projet de la coopérative passe par l'interdépendance des producteurs et des salariés

Garantir l'alignement des producteurs et salariés de la coopérative autour d'une même vision, d'un même projet stratégique et le démultiplier à l'ensemble de la communauté.

Créer un esprit de communauté.

Favoriser la compréhension mutuelle entre les communautés et les occasions d'échange et de rencontre entre producteurs et salariés de la coopérative

PLAN D'ACTION

> **Mise en place d'une commission avec l'objectif de proposer des évolutions de la gouvernance** pour renforcer la dimension territoriale et l'implication d'un maximum de sociétaires dans la vie de la coopérative. Renforcement du rôle des élus de région comme courroie de transmission avec les 20 000 adhérents. Un tour des régions est en cours pour recueillir les avis et idées sur le terrain avec des propositions au second semestre 2019, notamment au moment de l'Assemblée Générale 2019. Une réflexion est également en cours sur l'ouverture du capital social aux salariés.

> **Renforcement de l'animation de la vie coopérative** : création d'une direction dédiée pour renforcer l'ensemble des dispositifs d'animations de la vie coopérative, en lien avec le pôle sociétaires. L'objectif est de renforcer l'impact et l'efficacité de notre dispositif d'animation de vie coopérative.

> **Déploiement d'une nouvelle culture managériale** qui favorise entre autres le partage, la démultiplication et l'appropriation de la vision et du projet coopératif à l'ensemble des salariés via la cascade managériale et des dispositifs de co-construction (ateliers de la transformation, cubes, bottom-up usines...)

> **Outils de communication adhérents/salariés** : nous réalisons et diffusons une communication régulière et soutenue sur le projet coopératif (pédagogie, transparence, suivi) via des outils dédiés à chaque cible.

GOUVERNANCE

Plusieurs structures sont en place pour piloter les différentes initiatives et engagements :

- > Commission gouvernance composée de 2 membres du CA et d'éleveurs élus de région (8 personnes au total).
- > Un directeur de l'animation de la vie coopérative a été nommé en 2018, au sein de la direction Amont.
- > Politique de culture managériale impulsée par le Comité exécutif et implémentée par la DRH.
- > Direction de la communication pour le pilotage des outils de communication.

RÉSULTATS 2018

Multiplication des conditions d'échange et de rencontre entre les 2 communautés :

- > Co-animations de salons (en 2018 : foire de Bordeaux, Salon de l'Agriculture).
- > Animations magasins (une centaine d'animations magasins éleveurs-commerciaux en 2018).
- > Visites de fermes dans les parcours d'intégration des cadres.
- > Visites d'usines lors des journées jeunes agriculteurs régionales et nationales.
- > Présence et intervention des membres du Comex et de salariés dans les Assemblées de sections, les conseils de région.
- > Déploiement d'une communauté d'ambassadeurs digitaux de la coopérative.
- > Intégration des éleveurs dans le comité de pilotage de nombreux projets : Les Fromageurs, Les Laitiers Responsables, le copil Bio, et la construction de la politique RSE.





Développer et assurer la pérennité du savoir-faire de nos collaborateurs et élèves pour répondre aux enjeux de demain

A/Développement de nos collaborateurs

Sodiaal a pour ambition de permettre à ses collaborateurs de s'épanouir et de grandir professionnellement en proposant des parcours de développement qui répondent aux besoins de compétences liés à la stratégie de l'entreprise en lien avec leurs besoins d'évolution individuels. Pour atteindre cette ambition, Sodiaal déploie plusieurs politiques :

- > Politique Développement des Compétences
- > Politique Mobilité interne
- > Politique Apprentissage-Alternance-Stages longue durée

POLITIQUE

Développement des compétences	Sodiaal veut développer une culture favorisant le développement des compétences collectives. Pour cela nous devons : > réussir l'intégration des nouveaux embauchés > organiser des sessions mixant les fonctions / les appartenances aux filiales de sorte à développer l'échange et la connaissance des autres métiers et la compréhension du fonctionnement global.
Mobilité interne	En parallèle, cela permet à nos collaborateurs d'évoluer professionnellement, ce qui est essentiel si nous voulons tenir notre « promesse employeur ».
Apprentissage / Alternance / Stages longue durée	Sodiaal s'engage à contribuer à l'insertion dans l'emploi des jeunes par son effort constant en terme d'accueil de jeunes en formation initiale par alternance que ce soit par la voie de l'apprentissage, de la professionnalisation ou des stages de longue durée.

PLAN D'ACTION

Nos actions se déclinent en plusieurs axes : internaliser les formations via les écoles internes, développer le digital learning pour l'apprentissage des savoirs, et favoriser la mise-en-situation pour le développement des savoir-faire.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

En complément du catalogue de formation externe, la vision du développement des compétences de nos collaborateurs s'exprime au travers de six écoles internes:

- > L'Ecole industrielle Candia (EIC)
- > L'Ecole de Vente Candia (EVC)
- > L'Ecole Fromagère de CF & R
- > Ecole des Savoir Faire Fromagers (ESFF)
- > L'Ecole Industrielle des Poudres (EIDP)
- > L'Ecole des Techniciens Coopérative Sodiaal (ETCS)

Un programme spécifique a été spécialement conçu pour animer et développer la filière métier de direction de site industriel : il s'agit du Programme Trajectoire. Ce programme de formation spécialement conçu pour développer la promotion interne sur les nominations de postes de direction d'usine s'adresse à des collaborateurs identifiés en interne grâce aux Revues des Talents organisées annuellement et leur propose un parcours intégrant : 10 modules de formation au management général de site industriel, une formation individualisée permettant de maîtriser un socle de connaissance des technologies laitières, un projet d'application à réaliser et un outil de développement personnel.



MOBILITÉ INTERNE

Favoriser une démarche dynamique pour la mobilité interne, organisée par le Groupe, en mettant à disposition des outils spécifiques impliquant les collaborateurs, les managers et les acteurs de la fonction RH.

APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGES LONGUE DURÉE

Nous mettons en place un dispositif permettant de faire le bilan de l'alternance/apprentissage/stage longue durée pour les jeunes et pour les managers.

L'effort de Sodiaal pour l'accueil des jeunes en alternance permet pour partie de développer des pépinières internes de futurs professionnels qui feront ensuite carrière dans l'entreprise. La période de formation par alternance représente alors une phase d'initiation aux spécificités des métiers de Sodiaal et de pré-recrutement. Cela demande aussi à l'entreprise d'organiser des process internes d'identification des potentiels d'évolution de ces jeunes et de leur visibiliser les parcours de développement de carrière dans le Groupe.

GOVERNANCE

La gouvernance est assurée par le comité exécutif ressources humaines, le comité ressources humaines avec l'appui du réseau Formation.

RÉSULTATS 2018

PART DES SALARIÉS
AYANT EFFECTUÉ UNE FORMATION/AN

75 %

NOMBRE D'HEURES DISPENSÉES
EN E-LEARNING/AN

3 180 H

NOMBRE D'HEURES
DE FORMATION/SALARIÉ/AN

14,98 H

B/Formation de nos élèves à la gouvernance

Notre statut de coopérative implique la participation d'élèves élus à la gouvernance de l'entreprise. La responsabilité de ces élèves est très grande car ils sont amenés à prendre des décisions engageant sur le court, moyen et long terme la coopérative, des élèves et l'ensemble des salariés. En conséquence, il est nécessaire d'accompagner, par la formation, la montée en compétence des élèves assurant des mandats de gestion au sein de la coopérative.

POLITIQUE

Former nos élus et futurs élus pour monter en compétence et leur permettre d'exercer leur mandat d'administrateur et de monter en responsabilité.

La formation à
l'animation territoriale

Déploiement en 2019 d'une nouvelle formation destinée aux producteurs récemment élus siégeant aux conseils de section. Son contenu intègre plusieurs modules permettant au nouvel élu de bien situer les enjeux de la coopérative et d'être capable de bien les partager.
L'engagement pour 2019 est de 3 formations identiques (une par bassin).

Le cycle
de formation
longue durée

Ce cycle est destiné aux conseillers de section ou de région qui souhaitent s'engager plus fortement dans la gouvernance (conseil de région, conseil d'administration) avec 2 niveaux de 8 à 10 jours par an pour un groupe d'une dizaine d'élèves.

Le cycle de formation de 1ère année intègre des modules sur :
> L'économie laitière et l'économie générale
> Les techniques de communication
> Le contrôle de gestion et la finance

Formation en Anglais

Cette formation est destinée aux membres du bureau et membres du conseil d'administration afin d'assurer les échanges internationaux, de plus en plus fréquents, dans le cadre de leur mandat.

GOVERNANCE

Le pilotage de la formation des élus est assuré par un membre du bureau (actuellement le président de la région Sodiaal Massif-Central).

Chaque conseil de région désigne ensuite ses participants aux différentes formations.

Par ailleurs, une personne en charge de l'animation de la vie coopérative est spécialement désignée pour animer le thème de la formation.

RÉSULTATS 2018

La promotion 2018-2019 du cycle de formation longue durée a débuté au 4^e trimestre 2018 avec 15 participants.



4/ Nous investir pour l'alimentation de demain

Dans un monde où les consommateurs sont de plus en plus exigeants sur l'origine des produits qu'ils consomment, les modes de productions, et soucieux du bien-être animal, Sodiaal s'engage à leur proposer des produits laitiers qui répondent à leurs attentes.

Nous avons été les premiers du secteur à nous engager pour une filière plus durable. En effet, il y a 20 ans, Sodiaal lançait La Route Du Lait, 1ère démarche développement durable des exploitations laitières. Elle est portée au quotidien par les producteurs et les salariés de Sodiaal qui s'engagent depuis des années dans des démarches de progrès sur les problématiques sociales, sociétales et environnementales. Elle permet de sensibiliser les éleveurs à des thématiques qui seront importantes demain.

Chiffres clés

10 913

PRODUCTEURS ENGAGÉS DANS LA ROUTE DU LAIT

3433

EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS LA ROUTE DU LAIT CONNECTÉE

374

PRODUCTEURS AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA FORMATION « SIGNES DE VACHE » (E-LEARNING ET PRÉSENTIEL)

NOS 3 ENGAGEMENTS



Garantir la transparence de nos pratiques et l'origine de nos produits;
Des laits issus des meilleures pratiques d'élevage et garantissant le bien-être animal ;
Renforcer le lien entre éleveurs, clients et consommateurs



Constante amélioration de la qualité nutritionnelle et de la naturalité de nos produits



Des politiques d'achat qui garantissent le respect de nos valeurs et engagements pour tous nos ingrédients, matériels, et prestations





Garantir la transparence de nos pratiques et l'origine de nos produits ; Des laits issus des meilleures pratiques d'élevage et garantissant le bien-être animal ; Renforcer le lien entre éleveurs, clients et consommateurs

A/ Garantir la transparence de nos pratiques et l'origine de nos produits

Les consommateurs sont de plus en plus attentifs à leur alimentation : proposer des produits sûrs est un fondamental pour Sodiaal, mais au-delà de la sécurité des aliments, les consommateurs souhaitent avoir des garanties renforcées concernant l'origine, la composition et les modes de fabrication des produits qu'ils consomment. Cette tendance de fond est une réelle opportunité pour Sodiaal qui, par son modèle coopératif et sa taille, maîtrise la traçabilité et la qualité de la fourche à la fourchette.

Ces priorités sont incluses dans 4 axes qui sont :

- > Depuis les élevages-adhérents jusqu'à la table des consommateurs, le parcours des produits Sodiaal est connu et maîtrisé et nous donne la possibilité de reconnecter l'amont et l'aval de la chaîne alimentaire pour adresser les nouvelles attentes sociétales, parmi lesquelles le bien-être animal
- > Favoriser les échanges tout au long de la chaîne, en particulier entre les éleveurs et nos clients et consommateurs
- > Constante amélioration de la qualité nutritionnelle et de la naturalité de nos produits
- > Politique achats responsables

POLITIQUE

Depuis les élevages de nos adhérents jusqu'à la table des consommateurs, le parcours des produits est connu et maîtrisé et nous donne la possibilité de reconnecter l'amont et l'aval de la chaîne alimentaire pour adresser les nouvelles attentes sociétales.

Pour répondre aux exigences d'hygiène, de qualité, de sécurité et d'environnement de nos clients et consommateurs, accompagner tous les sociétaires de la coopérative dans une démarche d'amélioration continue sur leurs exploitations, et assurer une qualité de service optimale de la coopérative sur tout son territoire

Le Conseil d'Administration de Sodiaal a décidé en 1997 de lancer la démarche d'assurance qualité / environnement La Route Du Lait.

Pris en compte dès le démarrage de La Route Du Lait, ces enjeux se sont précisés au fur et à mesure des années, et ont donné lieu à de nouvelles réponses.

Nous avons fait le choix de proposer en 2018 à nos sociétaires un outil spécifique dans le cadre de notre démarche Les Laitiers Responsables : les formations Signes de Vaches, en physique et en e-learning, développées par CowSignals.

Le Bien-Etre Animal est une préoccupation montante de la société, et donc de nos consommateurs et clients

PLAN D'ACTION

LA ROUTE DU LAIT

La Route Du Lait s'appuie sur un audit d'exploitation constitué de plus de 70 critères, articulés autour de 3 étapes. L'étape 1 reprend strictement la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, dont les évolutions successives sont pilotées par la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). L'étape 2 retranscrit la politique d'entreprise en lien avec les exigences clients. L'étape 3 prépare les sociétaires aux évolutions attendues de la réglementation et des priorités de la filière.



Les audits d'exploitation, réalisés par les conseillers laitiers tous les 3 ans, et complétés depuis janvier 2019 par un auto-diagnostic en ligne sur l'extranet producteurs, permettent de faire un état des lieux précis de l'exploitation et de valider avec les sociétaires des plans d'actions individuels. Plus de 3500 audits ont été réalisés en 2018. Ils peuvent donner lieu le cas échéant à des plans d'actions collectifs, et sont systématiquement au cœur de l'action des services de la coopérative.

Pour son volet activités opérationnelles et services aux sociétaires, La Route Du Lait consiste en une démarche d'assurance qualité-environnement, mais aussi sécurité, portée par l'ensemble des collaborateurs de l'Amont Sodiaal.

En 2019, La Route Du Lait évolue vers une version Connectée qui va permettre d'avancer plus vite et plus fort sur le recueil et l'exploitation des données issues des exploitations, et permettre encore une meilleure réactivité. Plus de 50 % des sociétaires auront validé leur Route Du Lait Connectée d'ici fin 2019.

L'ensemble de la démarche La Route Du Lait est certifiée par un organisme tierce partie, l'AFNOR, selon la norme NF V01 007, avec un audit de renouvellement tous les 3 ans et un audit de suivi annuel.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

S'appuyant sur des normes fondées scientifiquement, et en tenant compte du fait que ces enjeux sont par nature multisectoriels, la filière laitière française a engagé depuis plusieurs années au sein du CNIEL des travaux d'identification de critères opérationnels pour mieux mesurer et communiquer sur le haut niveau d'exigence et de respect du bien-être animal dans les exploitations laitières françaises. Un référentiel (grille avec critères d'évaluation en élevage) est attendu pour le courant de l'année 2019, et devra être ensuite déployé dans la filière en fonction de la faisabilité opérationnelle des diagnostics et des mesures envisagées. Ces outils sous-tendent l'engagement de tous les acteurs dans le plan de filière France Terre de Lait. Une concertation avec des ONG (CIWF, LFDA, OABA et Welfarm) est bien entendu réalisée dans ce cadre.

Sans attendre ces développements majeurs, la coopérative Sodiaal a fait le choix de proposer en 2018 à ses sociétaires un outil spécifique dans le cadre de sa démarche Les Laitiers Responsables : les formations Signes de Vaches, proposées et en physique et en e-learning par Cow Signals.



Sans attendre ces développements majeurs, la coopérative Sodiaal a fait le choix de proposer en 2018 à ses sociétaires un outil spécifique dans le cadre de sa démarche Les Laitiers Responsables : les formations Signes de Vaches, proposées en physique et en e-learning par Cow Signals.

GOVERNANCE

En concertation avec toutes les parties prenantes concernées, tant internes (l'Amont Sodiaal et toutes les filiales) qu'externes (prise en compte des demandes consommateurs et clients, cohérence avec les démarches du CNIEL), la démarche La Route Du Lait est pilotée et mise en œuvre au quotidien par :

> Le comité conseil laitier pour son volet producteurs

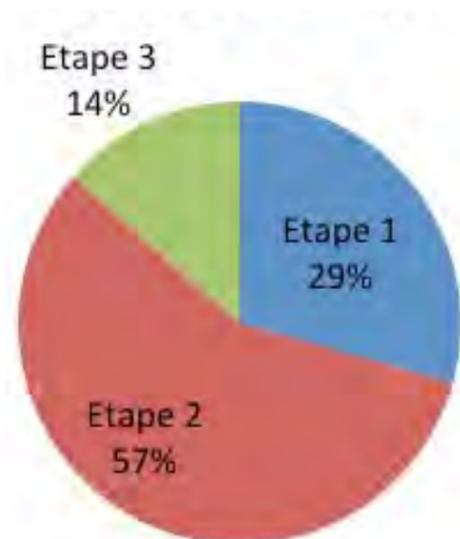
> Le comité QHSE pour son volet opérationnel métiers

L'ensemble est sous pilotage opérationnel du Comité de Direction Amont et politique du Conseil d'Administration Sodiaal.

RÉSULTATS 2018

Répartition des exploitations selon les étapes et critères La Route Du Lait

10 913 producteurs engagés dans la Route du Lait



3 433 exploitations ont validé La Route de Lait Connectée et 374 producteurs ont bénéficié de la formation Signes de Vaches en 2018.

B/ Favoriser les échanges à tous les niveaux de la chaîne, notamment entre les éleveurs et nos clients et consommateurs

Depuis plusieurs années, Sodiaal et ses filiales multiplient les initiatives pour favoriser les échanges entre tous les maillons de la filière laitière : éleveurs, salariés de la coopérative et clients ou consommateurs. Les nouvelles attentes sociétales qui prônent plus de transparence et d'authenticité, grâce notamment à un accès direct aux producteurs, sont une opportunité pour une coopérative comme Sodiaal pour valoriser sa filière intégrée.

POLITIQUE

Faciliter les visites de fermes laitières pour permettre de découvrir la diversité des terroirs laitiers français

Sodiaal souhaite accompagner les éleveurs qui aspirent à faire découvrir leur quotidien et leur exploitation aux clients et consommateurs grâce à un réseau de « fermes ouvertes »

Ouvrir les portes des laiteries pour faire connaître les étapes de fabrication et l'ancrage local des produits

Depuis plusieurs années, les laiteries Candia ouvrent leurs portes à l'occasion de la Journée Mondiale du Lait, permettant ainsi au grand public de découvrir toutes les étapes de fabrication de nos produits et d'échanger avec les éleveurs et salariés

Permettre la rencontre entre les éleveurs et les consommateurs directement dans les magasins, pour faire de la transition alimentaire une réalité dans les rayons

Les éleveurs sont les premiers ambassadeurs de leur coopérative et de leurs produits : organiser des rencontres directement dans les magasins, en collaboration avec nos partenaires distributeurs, est un moyen pour Sodiaal de contribuer à plus d'échanges et de transparence entre l'amont et l'aval de la chaîne



PLAN D'ACTION

STRUCTURER UN RÉSEAU DE FERMES OUVERTES

Avoir l'opportunité de se rendre directement sur une ferme laitière est le meilleur moyen de se rendre compte du quotidien de l'éleveur et du soin qu'il apporte à ses animaux. De nombreux éleveurs l'ont bien compris et de plus en plus s'organisent déjà pour ouvrir les portes de leur exploitation.

Sodiaal souhaite encourager et aider à coordonner ces initiatives en développant d'ici fin 2019 à un réseau de « fermes ouvertes » qui permettront aux clients et consommateurs d'échanger en direct avec les éleveurs et découvrir la diversité des modes d'élevage et des terroirs régionaux que compte notre coopérative.

L'objectif est de couvrir l'ensemble des régions où Sodiaal collecte du lait et de représenter la plupart des modes d'élevages existants : conventionnel, bio, avec robot de traite ou non, cahiers des charges spécifiques, etc. Une fois intégrés au réseau, les éleveurs seront accompagnés et formés pour leur permettre d'accueillir du public ou des clients, de parler de leurs métiers et de leurs pratiques et de répondre à toutes les questions que pourraient se poser nos clients et consommateurs.

POURSUIVRE NOTRE PARTICIPATION À LA JOURNÉE MONDIALE DU LAIT EN OUVRANT LES PORTES DES LAITERIES CANDIA

La Journée Mondiale du Lait a été créée par la FAO dans le but de promouvoir à l'échelle mondiale la consommation de lait. Depuis 5 ans, Candia, aux côtés de la filière française du lait de consommation, participe à cet événement en ouvrant les portes de ses laiteries et en invitant le grand public à venir découvrir les produits fabriqués sur chaque site et leur histoire. Chaque année, un thème est choisi pour faire découvrir aux visiteurs une nouvelle facette de notre modèle, de nos savoir-faire et répondre aux questions que les consommateurs se posent à propos de nos produits. Des animations pédagogiques sont organisées, principalement à destination des familles, en complément d'un parcours de visite de la laiterie. Des relais sont faits sur les réseaux sociaux, afin de toucher un public plus large que les familles habitant à proximité des laiteries.

FAIRE VENIR LES ÉLEVEURS EN MAGASINS

Faire connaître notre coopérative, depuis l'engagement de ses éleveurs-adhérents, sa mission sociétale jusqu'aux produits qui en sont issus : c'est l'un des objectifs principaux des animations en magasin organisées par la force de vente de Candia.

Travailler main dans la main avec les producteurs volontaires et nos partenaires distributeurs pour aller à la rencontre des consommateurs jusque dans le rayon du lait est une excellente opportunité pour favoriser les échanges et répondre aux interrogations des consommateurs.

GOUVERNANCE

La constitution et l'animation du réseau de « fermes ouvertes » sont pilotées par la Direction de la Vie Coopérative de Sodiaal Union, en collaboration avec les Comités Conseil Amont pour le déploiement en régions.

Chez Candia :

> L'organisation des portes ouvertes lors des Journées Mondiales du Lait (JML) est coordonnée par un Comité de Pilotage transverse, composé de représentants des laiteries qui ouvrent leurs portes, du service Communication de Sodiaal et de l'équipe RSE.

> Les journées en magasins co-animées avec des producteurs sont organisées par la Force de Vente Candia, en coordination avec la Direction de la Vie Coopérative et le Comité Conseil de Sodiaal Union.

RÉSULTATS 2018

En 2018, 105 journées d'animation magasins réalisées par Candia avec présence d'un producteur de lait, représentant des opportunités uniques d'échanges avec les producteurs et permettant de répondre aux interrogations des consommateurs.

En 2018, à l'occasion des JML, les laiteries de Vienne et de Lons ont ouvert leurs portes pendant 2 jours, pour présenter aux visiteurs les étapes de fabrication des produits fabriqués sur place et également leur faire découvrir la nouvelle démarche " Les Laitiers Responsables".

En 2018, les forces de vente de Candia et Sodiaal Union ont donc mis en place un système coordonné de planification d'animations magasins et de recrutement de producteurs volontaires, afin de prendre en compte les contraintes d'un bout à l'autre de la chaîne. Cette coordination renforcée a permis d'augmenter le nombre de journées en magasin animées en binôme entre un commercial Candia et un éleveur, avec de très bons retours de la part des consommateurs.





Constante amélioration de la qualité nutritionnelle et de la naturalité de nos produits

POLITIQUE

Depuis leur création, SODIAAL et ses Marques ont toujours donné le meilleur de la Qualité Nutritionnelle du lait et de ses dérivés pour le bénéfice de ses consommateurs. Nous avons régulièrement innové pour l'amélioration de la composition nutritionnelle de nos produits, depuis les laits à teneur garantie en vitamines dans les années 70, aux premiers laits de Croissance liquides accessibles au plus grand nombre dans les années 90, puis aux produits enrichis en vitamine D, en calcium, en protéines, en oméga 3 dans les années 2000 et plus récemment dans le développement de laits dé lactosés, laits Bio frais et UHT et Ingrédients Bio infantiles.

PLAN D'ACTION

Dans le cadre de notre plan de transformation 2018 - 2025, #VALUE, nous avons choisi de renforcer nos activités dans les produits nutritionnels et Infantiles. Diffuser une information nutritionnelle active à nos collaborateurs et clients par des formations et des communications adaptées est une priorité. Une Charte Nutritionnelle Sodiaal sera formalisée en 2019 et Sodiaal s'engage à former ses nouveaux collaborateurs en lien avec l'Innovation aux différentes technologies laitières et sur les propriétés nutritionnelles du lait et ses dérivés. Des formations spécifiques en Nutrition Infantile autour des 1000 premiers jours de la vie seront dispensées aux collaborateurs travaillant sur les produits de la petite enfance.

Sodiaal s'engage activement et durablement dans l'amélioration de la Qualité Nutritionnelle et la Naturalité de ces produits nutritionnels au travers d'axes spécifiques, notamment :

> Proposer des alternatives à des produits habituellement consommés pour assurer un apport nutritionnel adéquat et diversifié aux consommateurs. Un répertoire alimentaire diversifié est synonyme de qualité nutritionnelle améliorée, nous allons proposer des gammes de produits et d'ingrédients permettant aux consommateurs et aux clients d'élargir leur choix en leur proposant une gamme conventionnelle, dé lactosée, Bio ou sur la base de lait de petits ruminants.

> Privilégier et développer des produits dont la composition et / ou le process préservent au maximum la qualité nutritionnelle et la naturalité du produit.

> Dans un objectif d'amélioration continue, nous allons lancer des programmes de recherche permettant de développer des process technologiques pour mieux préserver la qualité nutritionnelle de nos produits et éviter au maximum l'ajout d'ingrédients optionnels.

> Développer la Recherche en Nutrition chez Sodiaal avec un réseau d'experts internes et externes afin de participer et d'initier des programmes de recherche, des études précliniques et cliniques pour valoriser et/ou améliorer la composition nutritionnelle de nos produits.

Sodiaal va renforcer sa participation aux instances interprofessionnelles et contribuer, comme elle l'a fait dans le passé, au travers de plusieurs programmes, à des projets nutritionnels collaboratifs comme AAGinov : projet collaboratif visant à développer des solutions innovantes et gourmandes pour lutter contre la dénutrition des seniors.

GOUVERNANCE

Les plans d'actions sont pilotés par les services recherche et développement et marketing des filiales, avec une coordination recherche et innovation groupe pour le comité nutritionnel.





Des politiques d'achat qui garantissent le respect de nos valeurs et engagements pour tous nos ingrédients, matériels, et prestations

Une ambition : s'engager avec les fournisseurs pour une relation durable.

L'enjeu est d'intégrer le développement durable en amont des prises de décisions et de la stratégie d'achats en vue d'une performance optimisée et responsable.

Notre ambition s'appuie sur plusieurs piliers :

- > Assurer une qualité irréprochable sur l'ensemble de la chaîne d'acquisition, de l'analyse du besoin interne au règlement du fournisseur ;
- > Faire de Sodiaal une entreprise étendue du fournisseur au consommateur grâce à un acheteur partenaire des innovations et des grands enjeux de ses métiers ;
- > Soutenir les évolutions du Groupe en allant chercher sur les marchés les acteurs stratégiques nous permettant de réussir notre transformation.

Par essence dans la fonction achats, les fournisseurs et sous-traitants constituent des parties prenantes essentielles dans la chaîne de valeur du Groupe.

POLITIQUE

Assurer une qualité irréprochable sur l'ensemble de la chaîne d'acquisition, de l'analyse du besoin interne au règlement du fournisseur

Faire de Sodiaal une entreprise étendue du fournisseur au consommateur grâce à un acheteur partenaire des innovations et des grands enjeux de ses métiers

Soutenir les évolutions du Groupe en allant chercher sur les marchés les acteurs stratégiques nous permettant de réussir notre transformation

La Direction des Achats s'est donnée comme objectif de mettre en place d'ici 2020 une démarche RSE, de faire des achats responsables un levier de compétitivité, de performance et d'innovation, tout en sécurisant ses approvisionnements.

- > Construire une relation durable avec des partenaires innovants
- > Mettre en place des filières d'achats responsables
- > Réduire notre empreinte carbone
- > Participer à la réduction des externalités négatives du transport avec nos partenaires
- > Coordonner les différents métiers de l'énergie pour mener la transition énergétique du Groupe

PLAN D'ACTION

SYSTÈME DE MANAGEMENT

Pour porter l'ambition de relier la RSE à la gestion de la relation avec les fournisseurs, la sécurisation du sourcing et la coproduction avec les parties prenantes, la fonction achats s'appuie sur un système de management structuré autour de :

> Un code de conduite (charte éthique) : ce document externe et partagé avec les fournisseurs est l'expression de l'implication de Sodiaal, il précise les engagements et les exigences du Groupe dans sa relation avec ses fournisseurs, et notamment la responsabilité sociale, éthique, anti-corruption, la recherche d'offres compétitives et de solutions durables et innovantes.

> Un document interne, qui définit pour l'ensemble du Groupe les principes de gestion des dépenses externes, précise les règles de fonctionnement de la fonction achats dans ses activités. Il vise à renforcer la séparation des tâches entre les acheteurs et les prescripteurs, tout en renforçant leur coopération dans la réalisation des activités de sélection des meilleures offres.

Cette démarche est mise en œuvre en priorité sur les fournisseurs préférentiels du Groupe (environ 1000). Elle est portée dans les processus opérationnels et s'appuie sur les étapes clés suivantes :

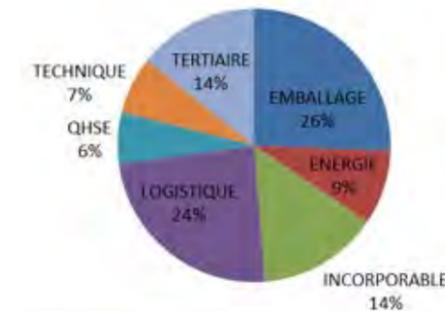
- Analyse des risques et opportunités par fournisseur priorisée par pays : en cours sur 2019
- Chaque fournisseur d'achats est évalué selon une méthode commune basé sur 21 critères RSE autour des 4 dimensions de la RSE pondérée du risque pays (outil ECOVADIS).

Pour renforcer nos exigences et l'engagement de nos partenaires, nous demandons à nos fournisseurs préférentiels de signer la charte éthique Groupe Sodiaal.

STRUCTURE DE LA DÉPENSE ACHAT SODIAAL

Le diagramme montre les dépenses externes gérées par le département des achats Sodiaal, réparties dans toutes les catégories de produits et de services.

Structure de dépense achats



Nos dix plus gros fournisseurs représentent 25 % du total de nos dépenses externes.

En 2018, nos cinq plus gros fournisseurs par volume d'achats étaient : LOGOPLASTE (Sous Traitance) SIG COMBIBLOC (matériaux et machines d'emballage), LAHAYE LOGISTIQUE (Transport), TETRA PAK (matériaux et machines d'emballage), ENGIE (Energie).



LA FORMATION : LE VECTEUR DU DÉPLOIEMENT

Cette démarche est déployée via un programme de formation continue et progressif initié depuis 2016 au sein de la filière achats :

- > 2017 - 2018 : Formation au « Category Management »
- > Chaque Année : Formation éthique Compliance
- > 2019 - 2020 : Formation sur les leviers avancés des achats intégrant la RSE

Ce plan de formation est un levier de montée en compétence et de transformation de la fonction.

OBJECTIFS

- > Tous nos fournisseurs privilégiés doivent signer notre code de conduite pour les fournisseurs fin 2020.
- > Tous nos fournisseurs stratégiques et au panel doivent être évalués Ecovadis et engager un plan d'amélioration continue fin 2020.

GOVERNANCE

Le pôle Achats Groupe a en charge la gouvernance de la politique Achats RSE avec un lien avec le directeur financier Groupe.

RÉSULTATS 2018

A date, 70% des fournisseurs privilégiés ont signé notre code de conduite pour les fournisseurs . De plus, 75% des fournisseurs stratégiques ont été évalué Ecovadis et se sont engagés dans un plan d'amélioration continue.

Thème	Indicateurs clés de performance	2018	Objectifs 2020
Conformité & éthique	Dépenses fournisseurs A (stratégiques)* et B (au panel)** par la charte Sodiaal	70%	100%
Approvisionnement	Pourcentage des fournisseurs A (stratégiques) et B (au panel) avec la solution Ecovadis	75%	100%

> CONFORMITE et ETHIQUE : Couvrir 100% des dépenses fournisseurs A (stratégiques) B (au panel) par la charte Sodiaal

> APPROVISIONNEMENT : Evaluer 100% des fournisseurs A (stratégiques) B (au panel) avec la solution ECOVADIS

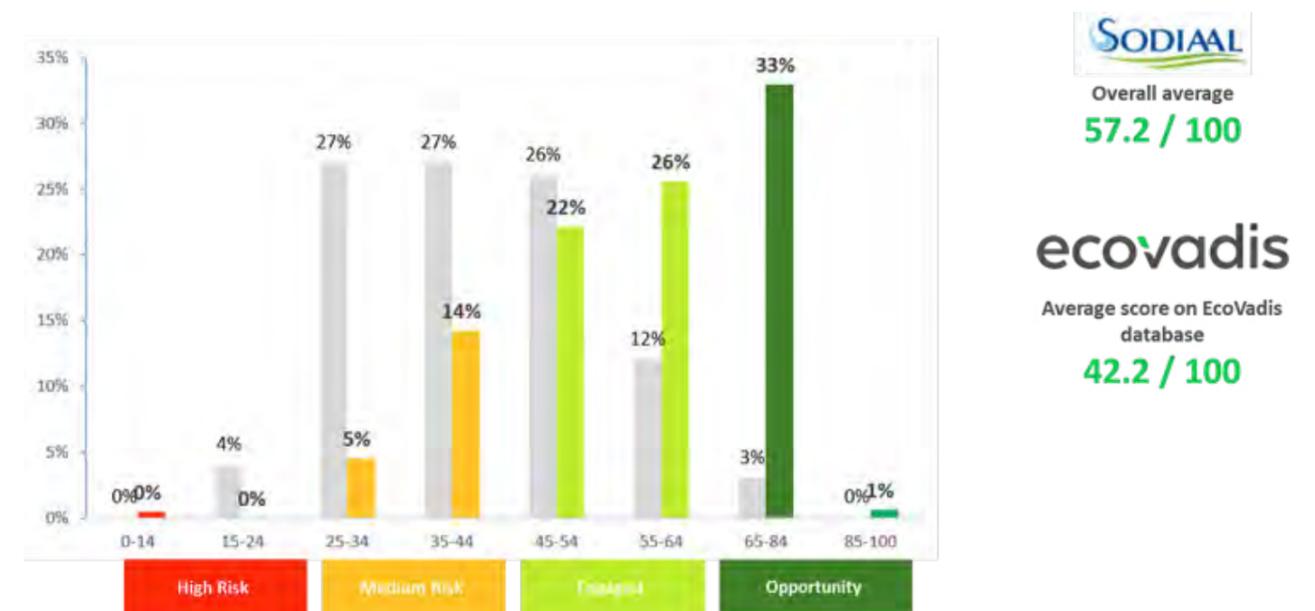
* Le fournisseur A (stratégique) doit répondre à au moins 3 prérequis parmi les suivants : évaluation annuelle supérieure ou égale à 80% ; représente plus de 33% des dépenses d'une catégorie ; bien/service non substituable ; contractualisation avec Sodiaal ; score de défaillance financier supérieur ou égal à 80% ; stratégie en phase avec la stratégie Sodiaal ; fournisseur audité et a obtenu une note de 80% ; applique un programme « client privilégié » à Sodiaal.

** le fournisseur B (au panel) fait partie d'un "pool" de fournisseurs référencés, accrédités par les achats, regroupés en famille de fournisseurs opérant dans un même secteur d'activité mis en concurrence continue sur la base de contrats à moyen, long terme.

Performance RSE

	SODIAAL	SECTOR	ecovadis
	57,2	45,1	42,2
Environnement	61,8	45,7	42,8
Social et droit de l'homme	58,1	46,9	44,1
Ethique	51,5	42,8	40,1
Achats responsables	51,0	40,1	35,6

La performance RSE des fournisseurs évalués pour Sodiaal est supérieure à celle du secteur alimentaire qu'Ecovadis a en base (+26%).



Aucun fournisseur évalué est en zone à risque.

Seuls 19% des fournisseurs de Sodiaal sont en risque médian avec une approche RSE non structurée, et des certifications partielles.

Le reste étant en approche RSE structurée avec des engagements et actions tangibles, ainsi qu'un mode adapté de reporting sur ces actions.



IV. CONFORMITÉ

A. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. L'engagement

Le Groupe Sodiaal s'engage à respecter les obligations prévues par la loi n° 2016 1691 dite loi Sapin 2, publiée au Journal Officiel le 10 décembre 2016 et a mis en place différents moyens pour prévenir et lutter contre toute pratique de corruption.

La corruption suppose :

- > L'octroi d'un avantage quelconque (argent, promesse, dons, cadeaux, suppression de dettes, sous-facturation, invitations...)
- > A une personne privée ou publique pouvant influencer sur une décision
- > Pour qu'elle accomplisse ou n'accomplisse pas un acte lié à son activité ou sa fonction.

La corruption est interdite qu'elle soit active (corrupteur) ou passive (corrompu). Toutes les pratiques de corruption y compris les tentatives, sont interdites et lourdement sanctionnées par la loi (emprisonnement, amende, déchéance des droits civils et civiques notamment). Les conséquences de telles pratiques sur le Groupe Sodiaal, notamment en termes de réputation commerciale et d'image, seraient extrêmement préjudiciables.

Le Groupe Sodiaal a pris deux engagements fondamentaux : adopter un comportement libre et concurrentiel et mettre en oeuvre un programme de conformité au droit de la concurrence dont les principaux éléments sont les suivants :

- > Engagement des dirigeants et sensibilisation du personnel
- > Nomination d'une Directrice du programme de la conformité
- > Mise en place de modules de formation aux règles du droit de la concurrence, dont une formation annuelle par e-learning
- > Adaptation du règlement intérieur pour mentionner les sanctions encourues en cas d'une participation à une violation des règles de concurrence
- > Création d'un dispositif de prévention d'alerte
- > Insertion dans les contrats de travail des dispositions spécifiques concernant le respect des règles de concurrence, le suivi des informations et la participation au dispositif d'alerte.

2. Le plan d'action

Depuis 2016, Sodiaal a mis en place un dispositif de prévention de la corruption. Ce dispositif a abouti à la mise en application :

- > d'un code de conduite du Groupe Sodiaal comprenant :
- > un dispositif d'alerte interne
- > la mise en place d'un régime disciplinaire et de contrôle
- > d'un dispositif de formation à l'attention des salariés

Des actions ont depuis été déployées comme :

- > la revue du code de conduite qui a été intégré dans le Règlement Intérieur
- > le dispositif d'alerte permettant le recueil des signalements émanant des salariés (inclu dans le Code de Conduite du Groupe Sodiaal)
- > la cartographie des risques (en cours)
- > les procédures d'évaluation de la situation des clients et des fournisseurs 1er rang et intermédiaires (en cours)
- > un dispositif de formation de formation à l'attention des salariés les plus exposés aux risques (présentielle et e-learning)
- > un régime disciplinaire en cas de violation du code de conduite (inclu dans le code de conduite)

B. PROTECTION DES DONNÉES

1. L'engagement de Sodiaal

Sodiaal s'engage à respecter les règles applicables dans le domaine de la protection des données personnelles, aussi bien à l'égard de ses producteurs, salariés que des tiers, notamment clients, fournisseurs et consommateurs, à se conformer aux exigences légales dans ce domaine. Le Groupe Sodiaal a nommé une déléguée à la protection des données (DPO) et a mis en place le dispositif de protection des données personnelles conforme aux exigences du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) incluant notamment :

- > Un suivi des traitements des données, afin d'identifier et de répertorier les traitements existants et à en tenir un inventaire exhaustif.
- > Une information sur les droits des personnes concernées par les traitements de données personnelles (information sur la nature et la finalité des traitements les concernant, sur les procédures d'exercices de leurs droits et sur les modalités de recueil de consentements).
- > La mise à jour des contrats concernés.
- > Un programme de formation e-learning.

Chaque collaborateur du Groupe Sodiaal a l'obligation de se conformer aux règles et dispositifs mis en place :

- > Ne plus enregistrer sur le disque dur ou clé USB les fichiers contenant des données personnelles.
- > Ne pas faire sortir à l'extérieur de l'entreprise des données personnelles.

Les dispositions de sécurité au sein du groupe visent à préserver le système informatique du Groupe Sodiaal, dans le respect des obligations légales et réglementaires en vigueur. Le Groupe met en oeuvre un dispositif global de sécurité de son système informatique contre des actes de malveillance tant externes qu'internes. L'administration de ce dispositif global est assurée par des administrateurs systèmes et réseaux mais il est rappelé que chaque utilisateur est directement responsable de l'usage des moyens d'information et de communication auxquels il a accès. Il est chargé, à son niveau, de contribuer à la sécurité générale.

2. Le plan d'action

Afin d'assurer la sécurité des données personnelles et du système informatique du groupe Sodiaal, un plan d'action a été mis en place. A travers cela, une politique de protection de la vie privée a été établie. Par ailleurs, plusieurs actions ont été déployées comme la gestion de la documentation, la communication, la sensibilisation et la formation. De plus, le process des actions correctives pour faire face à la violation des données est en cours de rédaction.

V. PÉRIMÈTRE DES ENJEUX COUVERTS PAR NOTRE DPEF

Tableau de correspondance pour répondre aux exigences réglementaires :

TEXTE DE LOI	LISTE DES ITEMS OBLIGATOIRES	TRAITEMENT DE L'ITEM
Décret d'application de la transposition de la directive européenne (n°2017-1265)	Respect des droits de l'homme	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que le respect des droits de l'homme ne constitue pas un risque RSE principal et ne justifie pas un développement dans le présent rapport de gestion
	Lutte contre la corruption	Renvoi vers le paragraphe associé (p. 62)
	Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit (contribution et adaptation)	Renvoi vers le pilier du risque associé : « Faire nôtre le combat pour la planète » (p. 24)
	Economie circulaire	Renvoi vers le programme #value (p. 9 et 26)
	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire ne constitue pas un risque RSE principal et ne justifie pas un développement dans le présent rapport de gestion
	Accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise	Renvoi vers le pilier du risque associé : « Développer notre communauté d'éleveurs et de collaborateurs » (p. 36)
	Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées	Renvoi vers le pilier du risque associé : « Développer notre communauté d'éleveurs et de collaborateurs » (p. 36)
	Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Renvoi vers les 4 piliers de notre stratégie RSE (p. 10)
Loi sur la lutte contre les fraudes du 23 octobre 2018	Lutte contre l'évasion fiscale	Compte tenu de la publication tardive des lois (23 et 30 octobre 2018), nous n'avons pas été en mesure d'intégrer les thèmes liés à la lutte contre l'évasion fiscale; ces thèmes, s'ils constituent des risques principaux, seront traités lors du prochain exercice.
Loi sur l'alimentation durable du 30 octobre 2018	Lutte contre la précarité alimentaire , le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable	L'alimentation responsable, équitable et durable est intégrée compte tenu de la nature de Sodiaal et de son modèle coopératif. Pour le respect du bien-être animal, se référer à l'engagement : « Des laits issus des meilleures pratiques d'élevage et garantissant le bien-être animal » (p. 48)

VI. LISTE DES INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES LES PLUS IMPORTANTES

A. INFORMATIONS QUANTITATIVES (RÉSULTATS INCLUANT LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE)

1. Dynamisme de l'ensemble des terroirs laitiers

- > Installation de jeunes agriculteurs (JA)
 - Nombre de JA installés et Sodiaal box activées
 - Attribution de volume pour les JA
- > Une collecte pérenne sur l'ensemble des territoires Sodiaal
 - Nombre de producteurs de lait de montage
 - Nombre de départements de collecte
 - Nombre de producteurs avec des laits segmentés (AOP, IGP, Label Rouge)
 - Litrage de lait labélisé « Label rouge », AOP ou IGP
- > Un système entièrement redistributif
 - Nombre de réunions annuelles d'information des producteurs

2. Combat pour la planète

- > Empreinte carbone
 - Emissions de GES liées aux exploitations, à la collecte du lait, aux consommations d'énergie sur les sites et aux transports
 - Nombre d'exploitations avec le self CO2

3. Développer notre communauté d'éleveurs et de collaborateurs

- > Santé et bien-être des collaborateurs
 - Taux de fréquence
 - Taux de gravité
 - Taux d'absentéisme
- > Formation de nos collaborateurs
 - Taux d'accès à la formation
 - Nombre d'heures de formation par salarié par an
 - Nombre d'heures dispensées en e-learning
- > Formation de nos éleveurs
 - Nombre de formations éleveurs liées à la gouvernance
 - Nombre de personnes déjà formées

4. Nous investir pour l'alimentation de demain

- > Transparence de nos pratiques, origine de nos produits et lien entre les éleveurs et les consommateurs
- > Pourcentage d'exploitations remplissant les critères de la Route du Lait
- > Nombre d'exploitations avec la Route du Lait connectée
- > Nombre de formations de producteurs avec l'association « Signes de vache »
- > Politique achats responsables
 - Nombre de fournisseurs audités RSE
 - Nombre de fournisseurs ayant signé le code de conduite Sodiaal

B. INFORMATIONS QUALITATIVES

1. Dynamisme de l'ensemble des terroirs laitiers

- > Installation de jeunes agriculteurs (JA)
 - Pyramide des âges
 - Animations régionales et nationales
- > Une collecte pérenne sur l'ensemble des territoires Sodiaal
 - Préservation de l'économie locale
- > Un système entièrement redistributif
 - Règles de fixation du prix du lait et de répartition de la valeur
 - Une commission spécifique : le groupe de travail Valorisation

2. Combat pour la planète

- > Maîtrise de nos émissions de gaz à effet de serre (GES)
 - #value performance
 - Energies renouvelables : chaudière biomasse, méthaniseur
- > Maîtrise de l'empreinte eau
 - #value performance
- > Emballages
 - Eco-conception
 - Choix des matériaux

3. Développer notre communauté d'éleveurs et de collaborateurs

- > Santé et bien-être des collaborateurs
 - Politique « Sécurité d'Abord »
 - Protection sociale Santé et Prévoyance
 - Politique Handicap
- > Communauté d'éleveurs et de collaborateurs
 - Vie coopérative
 - Co-animation de salons et de magasins
- > Formation de nos collaborateurs
 - Formation et intégration des collaborateurs
 - Ecoles internes, programme trajectoire
- > Formation de nos éleveurs
 - Formations à la gouvernance

4. Nous investir pour l'alimentation de demain

- > Transparence de nos pratiques, origine de nos produits et lien entre les éleveurs et les consommateurs
 - Les 3 étapes de La Route Du Lait
 - Démarche Les Laitiers Responsables
- > Rencontres entre les éleveurs et les consommateurs
 - Portes ouvertes
 - Eleveurs en magasins
- > Qualité nutritionnelle et naturalité de nos produits
 - Transparence de nos communications nutritionnelles
 - Préservation de la naturalité

- > Achats responsables
 - Outil Ecovadis
 - Charte éthique Groupe Sodiaal

5. Conformité : loyauté des pratiques

VII. NOTE MÉTHODOLOGIQUE : PÉRIMÈTRE COUVERT PAR NOS INDICATEURS

Le périmètre de consolidation est constitué des business unit de Sodiaal hors joint venture (JV) soit des business unit dont Sodiaal détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

INDICATEURS	PÉRIMÈTRE
Emission de Gaz à Effet de serre	<p>Le calcul des GES à l'Amont inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les émissions de gaz à effet de serre dues à la production de lait à la ferme, calculées en prenant en compte le facteur de 1,04 kg équivalent CO₂/ litre de lait (moyenne, quel que soit le système fourrager, de l'empreinte carbone du lait). Nos outils de mesure self CO₂, en cours de déploiement, nous permettront à terme de basculer vers un mode de calcul plus précis. > Les émissions de gaz à effet de serre dues aux fuites de fluides frigorigènes à la ferme. <p>Les émissions de gaz à effet de serre dues au transport incluent les émissions indirectes dues au gasoil consommé pour la collecte du lait, les flux intersites et la distribution des produits.</p> <p>Le périmètre des émissions de gaz à effet de serre dues aux sites industriels inclut les émissions indirectes liées à la génération de l'électricité, le gaz, le fioul, le gasoil (hors voiture), la vapeur, le froid achetés ainsi que les fuites de fluide frigorigène des sites industriels sous le contrôle opérationnel de Sodiaal.</p> <p>Détail des exclusions : Pour l'Amont, les données environnementales de certains établissements purement administratifs ≤ 30 personnes ne sont pas explorées du fait de leur caractère non significatif en termes d'impact environnemental par rapport à l'ensemble du groupe.</p>
Sécurité des Hommes	Le périmètre des taux de fréquence, de gravité et d'absentéisme est le périmètre groupe hors JV incluant les sites et les sièges.
Formation des collaborateurs	Le périmètre des indicateurs liés à la formation est le périmètre groupe hors JV incluant les sites et les sièges.
Transparence de nos pratiques	Le périmètre des indicateurs liés à la Route du Lait et à La Route du Lait Connectée inclut les exploitations laitières de Sodiaal Union.
Bien-être animal	Le périmètre des indicateurs liés au formation de producteurs avec l'association « Signe de Vache » inclut les producteurs des exploitations laitières de Sodiaal Union.
Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> > Le périmètre des indicateurs liés aux fournisseurs ayant signé le code de conduite Sodiaal inclut les fournisseurs privilégiés du groupe Sodiaal hors JV. > Le périmètre des indicateurs liés aux fournisseurs audités inclut les fournisseurs stratégiques du groupe Sodiaal hors JV.

VIII. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA PRÉSENTE DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

SODIAAL UNION

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

ERNST & YOUNG et Associés

SODIAAL UNION

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1050 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- > La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce.
- > La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- > Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- > La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- > Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et, le cas échéant, de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats.
- > Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- > Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale..;
- > Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du même code.
- > Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.
- > Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du même code.
- > Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques.
- > Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité.
- > Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés.

> Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques.

> Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du même code avec les limites précisées dans la Déclaration.

> Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.

> Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1 :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-après : les Business Units Bonilait et Entremont qui représentent entre 24 % et 46 % des données consolidées pour ces tests (24 % de l'effectif et 46 % des consommations d'énergie), ainsi que les sites de Chasseneuil-du-Poitou (BU Bonilait) et Loudéac (BU Entremont) qui représentent entre 3 % et 7 % des données consolidées pour ces tests (3 % des effectifs et 7 % des consommations d'énergie) ;

> Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1.

> Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

> Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre octobre 2018 et avril 2019 sur une durée totale d'intervention d'environ huit semaines.

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les Directions Générale, Affaires Publiques, Amélioration Continue, Data, Achats, Recherche et Développement, Qualité Hygiène Sécurité Environnement, Innovation, Marketing, Développement Packaging et Ressources Humaines.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

> La politique, les plans d'action et les résultats relatifs à certains risques identifiés comme principaux restent à mettre en œuvre en particulier sur les emballages.

> Concernant l'empreinte carbone et les solutions liées au défi climatique, l'empreinte eau des produits, des indicateurs de performance consolidés au niveau groupe restent à définir pour l'exercice 2019.

Paris-La Défense, le 25 avril 2019

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé développement durable

Jean-François Bélorgey
Associé

Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

INFORMATIONS SOCIALES	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
<p>Taux de Fréquence. Taux de Gravité. Taux d’Absentéisme. Part des salariés ayant effectué une formation. Nombre d’heures de formation / salarié / an. Nombre d’heures dispensées en e-learning. Nombre d’heures de formation élèves liées à la gouvernance CO-OP prévues au 4e trimestre 2018. Nombre de personnes déjà formées depuis octobre 2018.</p>	<p>La santé et le bien-être (prévention des accidents du travail, soutien et écoute des employés). Le développement des collaborateurs (compétences, mobilité interne et apprentissage).</p>
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
<p>Emissions de GES liées aux exploitations, à la collecte du lait, aux consommations d’énergie, au transport. Nombre d’exploitations avec le self-CO2 (pour l’amont).</p>	<p>Les actions réduisant l’empreinte carbone des opérations et l’accompagnement des éleveurs afin qu’ils apportent des solutions au défi climatique. La réduction des emballages. La gestion de la ressource en eau.</p>
INFORMATIONS SOCIÉTALES	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)	Informations qualitatives (actions ou résultats)
<p>Nombre de jeunes agriculteurs installés. Nombre de jeunes agriculteurs installés et de SODIAAL box activées. Attribution de volume pour les jeunes agriculteurs. Lait de « Montagne » collecté : litres et nombre de producteurs. Nombre de départements de collecte. Nombre de type de lait. Label Rouge : Nombre de producteurs, litres concernés. Nombre de mois où le prix du lait a été annoncé et mis à disposition avant le premier jour de collecte. Pourcentage d’exploitations remplissant les critères de la Route du Lait. Nombre d’exploitations avec la Route du Lait Connectée. Nombre de formation de producteurs avec l’association « Signes de Vaches ». Nombre de fournisseurs audités RSE (méthode EcoVadis). Nombre de fournisseurs ayant signé le code de conduite SODIAAL.</p>	<p>Les actions favorisant l’installation des jeunes agriculteurs. Les actions garantissant la collecte sur l’ensemble des territoires. La transparence du fonctionnement de la coopérative. La transparence des pratiques et l’origine des produits. L’amélioration de la qualité nutritionnelle et de la naturalité des produits. Les achats responsables (relation durable avec les fournisseurs).</p>